



2017

PROGRAMME DE FORMATION







Message de la Directrice

L'année 2017 s'annonce importante, car elle verra le déploiement de notre cursus nouvellement remanié qui doit répondre à l'évolution des besoins de nos membres et rendre plus efficace le programme de l'Institut du FMI pour le développement des capacités.

Ce catalogue est l'aboutissement du vaste effort que l'Institut a déployé l'an dernier pour remanier son cursus et ses cours de façon à compléter et accompagner les activités du FMI. Les besoins des pays membres en matière de développement des capacités, et en particulier de formation, ne cessent d'évoluer alors que les pouvoirs publics relèvent des défis économiques considérables. La compétitivité accrue de l'économie mondiale exige une gestion avisée de la politique économique et la mise en valeur du capital humain pour que les pays parviennent à une stabilité économique et une croissance durable. Le nouveau programme de l'Institut est non seulement mieux adapté aux besoins des pays membres et mieux intégré à la mission fondamentale du FMI, mais offre aussi un cursus plus ciblé et articulé autour d'objectifs d'apprentissage bien définis, dans lequel les cours s'enchaînent bien; il propose des analyses pratiques des politiques publiques tout en s'attachant davantage à tirer les enseignements des crises passées et de l'évolution de la situation économique mondiale (relations et effets de contagion, déséquilibres mondiaux et coordination des politiques économiques).

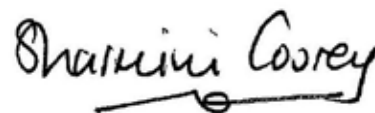
La formation en présentiel restera au cœur de notre travail grâce à un réseau grandissant de centres et de programmes de formation régionaux répartis stratégiquement de par le monde pour faciliter l'accès au cours, permettre un apprentissage par des pairs et se concentrer davantage sur des questions qui intéressent des régions particulières. Pour mieux desservir nos pays membres d'Asie du Sud, le **Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud (SARTTAC)** ouvrira ses portes en 2017. Il sera le premier centre à intégrer pleinement les activités de formation et d'assistance technique, et servira de modèle aux travaux futurs du FMI en matière de développement des capacités.

Comme ce fut le cas ces dernières années, nous continuerons d'élargir nos prestations en ligne en collaboration avec notre partenaire edX. Nous accroissons ainsi la portée de nos activités de développement des capacités en faisant appel aux technologies modernes et aux cours en ligne ouverts à tous (MOOC) dans le monde entier.

Vous trouverez dans cette version remaniée du catalogue une description des nouveaux cours, y compris de ceux en ligne, ainsi que des informations utiles sur nos centres et programmes régionaux de formation, et sur les dispositions administratives générales. Le calendrier actualisé des cours est publié sur notre site Web, et tout changement ou complément d'information y sont affichés rapidement. Consultez régulièrement le site www.imf.org/capacitydevelopment pour trouver des détails complémentaires, et suivez-nous sur Facebook et Twitter pour obtenir les dernières informations sur les activités de développement des capacités du FMI.

Nous sommes continuellement encouragés et motivés par les participants aux cours et par leur enthousiasme et leur engagement sans faille, ainsi que par les réactions positives des participants et des institutions qui les parrainent. Leur intérêt, leur implication et leurs réactions ont joué un rôle important dans le remaniement de notre cursus. Nous tenons à remercier tous les organismes qui ont participé à l'enquête triennale menée par un cabinet indépendant pour savoir si notre formation a répondu à leurs besoins et comment nous pourrions nous améliorer à l'avenir. Nous avons été heureux d'apprendre que 97 % des personnes interrogées ont été satisfaites des formations suivies en 2012–14, 86 % d'entre elles se déclarant «très satisfaites». Il est réconfortant de constater que 95 % des enquêtés considèrent que notre formation a amélioré leur capacité à formuler et mettre en œuvre les politiques publiques. Nous sommes convaincus que notre nouveau cursus va lui aussi respecter les normes exigeantes que nos pays membres attendent.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude aux pays membres qui apportent un soutien financier généreux aux efforts que déploie le FMI en faveur du développement des capacités, notamment sur le plan de l'assistance technique et du programme de formation de l'Institut. Votre soutien est déterminant pour répondre aux besoins croissants et veiller à ce que notre formation continue de se renforcer pour s'adapter à l'évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres du FMI qui doivent relever les redoutables défis de la politique économique dans un contexte de mondialisation grandissante.



Sharmini Coorey

Directrice, Institut pour le développement des capacités
Fonds monétaire international

Table des matières

MESSAGE DE LA DIRECTRICE	1
INTRODUCTION	5
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	6
GUIDE DE L'UTILISATEUR	7
Aperçu des formations au siège et aux centres régionaux.....	7
Tableau de correspondance du cursus réaménagé.....	7
Tableau de progression	7
Description des cours.....	7
Sélection et parrainage.....	7
Tableau des thèmes.....	7
PROGRAMMES DE FORMATION À WASHINGTON ET DANS LES CENTRES ET PROGRAMMES RÉGIONAUX	8
Siège du FMI (HQ).....	9
Cours de formation interne en économie (FIE).....	10
Enseignement en ligne (EL).....	11
CENTRES DE FORMATION RÉGIONAUX	12
IFA	12
CEF	13
IMV.....	14
SARTTAC.....	15
IRS	16
PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION	17
CFB	17
PFC	18
PMA	19
Autres formations (AF).....	20
Cursus réaménagé — Tableau de correspondance.....	21
Tableau de progression	23
DESCRIPTION DES COURS	24
POLITIQUES RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER	
Analyse des marchés financiers (AMFx).....	25
Contrôle bancaire basé sur les risques (CBR).....	25
Développement financier et inclusion financière (DFIF).....	25
Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (ECB).....	26
Marchés et instruments financiers (MIF).....	26
Politiques relatives au secteur financier (PSF).....	27
Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (RCB).....	27
Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (DRF).....	28
Restructuration et résolution des banques (RRB).....	28
Surveillance du secteur financier (SSF)	29
Tests de résistance macroéconomiques (TRM).....	29
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	
Analyse de viabilité de la dette (AVDx).....	30
Analyse des politiques budgétaires (APB)	30
Cadres budgétaires (CB)	30
Viabilité budgétaire (VB)	31
Viabilité et gestion de la dette dans les pays à faible revenu (VGPx).....	31
ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE	
Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE).....	32
Analyse des risques macrofinanciers systémiques (ARMS).....	32
Analyses et prévisions macroéconomiques (APM).....	33
Diagnostics macroéconomiques (DM).....	33
Diagnostics macroéconomiques (DMx).....	34

Prévision macroéconomique (PMx).....	34
Programmation et politiques financières (PPF).....	35
Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x).....	35
Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (PPF.2x).....	36
QUESTIONS JURIDIQUES	
Aspects juridiques de la stabilité monétaire et financière (AJS).....	36
Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF).....	36
Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM).....	37
Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF).....	37
Mise en application des normes internationales de LBC/FT (LBC).....	38
Questions actuelles liées à l'élaboration du droit fiscal intéressant le Moyen-Orient (DFM).....	39
Questions liées au droit budgétaire et à la gouvernance (DFG).....	39
STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES	
Bilans et comptes d'accumulation (BCA).....	40
Comptes nationaux trimestriels (CNT).....	40
Établissement des statistiques de la balance des paiements (SBP).....	40
Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IAE).....	41
Indicateurs de solidité financière (ISF).....	41
Indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR).....	42
Normes internationales de données dans les plates-formes OpenData nationales (NID).....	42
Statistiques de finances publiques (SFP).....	43
Statistiques de la dette du secteur public (SDP).....	43
Statistiques de la dette extérieure (SDE).....	43
Statistiques de position transfrontalière (SPT).....	44
Statistiques des prix (SP).....	45
Statistiques monétaires et financières — Cours avancé (SMF-A).....	45
Statistiques monétaires et financières — Cours d'introduction (SMF-I).....	45
Statistiques sur les titres de dette (STD).....	46
POLITIQUES MONÉTAIRES, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL	
Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (AMPM).....	46
Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (APM).....	47
Politique de change (PC).....	47
Politique monétaire (PM).....	48
ÉVALUATION DES SAUVEGARDES	
Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC).....	49
COURS SPÉCIALISÉS	
Croissance inclusive (CI).....	50
Diagnostic des vulnérabilités (DV).....	50
Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR).....	50
Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPRx).....	51
Problématique économique de l'intégration régionale (PEI).....	51
Réforme des subventions énergétiques (RSEx).....	52
QUESTIONS SPÉCIALISÉES DE FINANCES PUBLIQUES	
Analyse et prévision budgétaires (APB).....	52
Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT).....	53
Institutions et discipline budgétaires (IDB).....	53
Politique et administration fiscales : théorie et pratique (PAFT).....	53
Réforme de la gestion des finances publiques (RGFx).....	54
Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP).....	55
Renforcement des institutions budgétaires (RIB).....	55
Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (RBR).....	55
DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SÉLECTION ET PARRAINAGE.....	
Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant déjà suivi des cours.....	56
Candidats autofinancés.....	56
Directives en matière de sélection pour la formation en ligne.....	56
THÈMES DES COURS.....	57

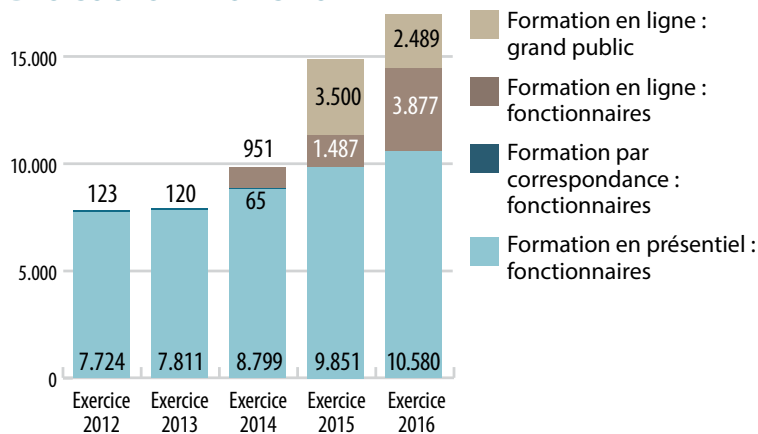
Introduction

Le développement des capacités est une mission primordiale du Fonds monétaire international (FMI). L'Institut du FMI pour le développement des capacités (l'Institut) organise les cours de formation décrits dans la présente brochure et en assure directement une grande partie. En collaboration avec les centres et programmes régionaux de formation, il administre en outre les cours qui y sont dispensés par d'autres départements du FMI. Les formations offertes couvrent un large éventail de sujets relevant des domaines de compétence du FMI et comportent notamment des cours spécialisés donnés par les Départements des finances publiques, des statistiques, des marchés monétaires et de capitaux, par les Départements juridique et financier, ainsi que par l'Institut. Les cours sont dispensés plusieurs fois par an et dans différents centres de formation.

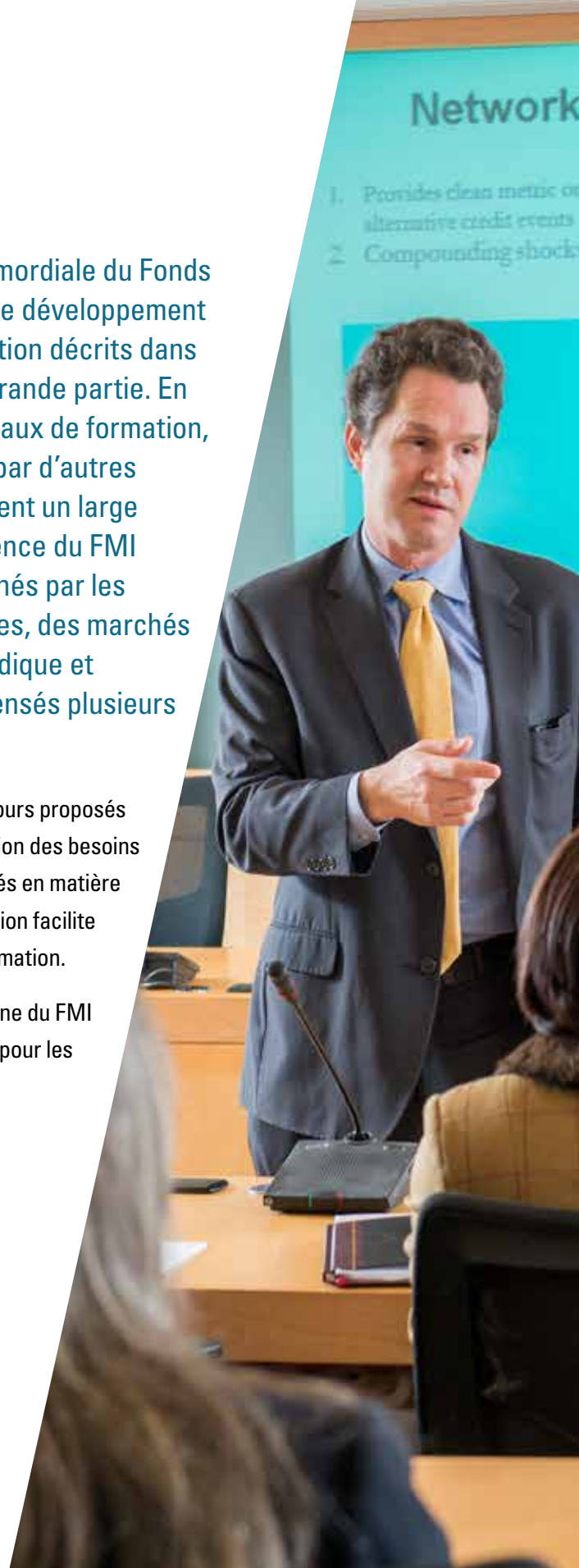
L'Institut aménage en permanence son programme en affinant les cours proposés et en prévoit de nouveaux pour adapter son enseignement à l'évolution des besoins des fonctionnaires des pays membres et tenir compte des nouveautés en matière d'analyse économique. L'expansion des centres régionaux de formation facilite grandement ce travail, notamment en augmentant la capacité de formation.

Outre les formations en présentiel, le programme de formation en ligne du FMI a transposé à plus grande échelle les formations des fonctionnaires pour les ouvrir à d'autres participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR FORMAT DES COURS ET FONCTION



Note : L'exercice couvre la période du 1^{er} mai au 30 avril.



Principales caractéristiques

INCLUSIF

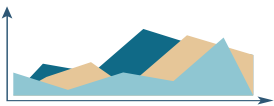
79.271

fonctionnaires formés depuis 2008

189

pays membres ayant bénéficié d'une formation

ÉVOLUTIF



85 %

de hausse du nombre de participants aux cours sur le secteur financier en 2008-15

8

cours sur la surveillance macrofinancière proposés depuis 2013

11

cours sur la croissance inclusive proposés depuis 2013

INTÉGRÉ

10

centres régionaux d'assistance technique

8

centres et programmes de formation régionaux

93 %

des formations dans le cadre des centres ou des programmes de formation régionaux

NOVATEUR

6

cours en ligne

4

langues

21.080

participants actifs, dont

12.305

ont obtenu un certificat d'achèvement entre novembre 2013 et juin 2016

6

fois plus de cours respectueux de l'environnement

RESPONSABLE

92 %

des organismes publics qui parrainent des participants jugent la formation du FMI meilleure que celle d'autres prestataires

95 %

des organismes publics qui parrainent des participants jugent que la formation du FMI les a aidés à être plus performants dans leur emploi

95 %

des organismes publics qui parrainent des participants jugent que la formation du FMI a amélioré leur capacité à formuler et mettre en œuvre les politiques publiques



Guide de l'utilisateur

Cette brochure donne un aperçu des types de formation que le FMI offre aux fonctionnaires des pays membres, à son siège à Washington ou dans ses centres et programmes régionaux de formation. Elle présente brièvement chacun des centres et programmes de formation du FMI et des autres sites utilisés, et renseigne sur les dispositions administratives à l'intention des participants.

Il convient de noter que la présente brochure complète, sans les remplacer, les catalogues publiés par les centres régionaux de formation. Les calendriers des cours sont publiés en ligne au fur et à mesure qu'ils sont programmés, et tout changement ou complément d'information est immédiatement signalé.

- ▶ **Aperçu des formations au siège et aux centres régionaux :** Cette section décrit chacun des principaux sites de formation dont dispose l'Institut : le siège du FMI, à Washington, et les centres et programmes régionaux. Dans chaque cas, elle donne la liste des pays admis à bénéficier de la formation, la marche à suivre pour se connecter au site Internet du centre concerné et postuler pour un cours (le cas échéant) et, enfin, les coordonnées des personnes à contacter. Pour certains cours, des services d'interprétation existent dans une deuxième langue, indiquée dans les calendriers en ligne. Il est indispensable que les participants aient une connaissance suffisante de la langue dans laquelle le cours est donné ou interprété.
- ▶ **Tableau de correspondance du cursus réaménagé :** Cette section présente clairement le nouveau cursus en le comparant à celui proposé les années précédentes.
- ▶ **Tableau de progression :** Cette section présente à titre illustratif, sous forme de diagramme, les différents parcours que peuvent suivre les participants aux cours offerts par l'Institut.
- ▶ **Description des cours :** Cette section décrit de manière systématique tous les cours offerts selon une présentation par thème. Outre les objectifs, la teneur et la structure de chaque cours, elle indique à qui il s'adresse et précise les aptitudes attendues des participants.
- ▶ **Sélection et parrainage :** Cette section contient des renseignements sur les critères d'admissibilité et les modalités de sélection pour participer aux cours.
- ▶ **Tableau des thèmes :** Ce tableau présente de manière claire les principaux thèmes abordés dans les cours.



Pour le calendrier des cours et les délais de dépôt des candidatures, veuillez consulter le site Web de l'Institut à l'adresse <http://www.imf.org/institute>, ainsi que les sites Web des centres régionaux de formation.

Programmes de formation à Washington et dans les centres et programmes régionaux

Cette section décrit les programmes de formation offerts par l'Institut à son siège, à Washington (HQ), et dans chacun de ses centres régionaux de formation (CRF) et programmes régionaux de formation (PRF). Pour chacun, elle décrit le processus de sélection des participants et donne des renseignements utiles sur les sites Web et les personnes à contacter. Les sections suivantes proposent une description des cours, classés par thème.

Cette brochure ne comporte pas d'informations sur les formations du FMI qui ne sont ni assurées ni coordonnées par l'Institut; elle ne contient pas non plus de renseignements sur les cours dispensés dans les CRF par d'autres organisations.



Siège du FMI



Centre régional de formation



Programme régional de formation

HQ Siège du FMI

La formation que le FMI offre à son siège à Washington est dispensée en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français). Elle s'adresse pour l'essentiel à un public mondial.

PAYS ADMISSIBLES

Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution.

Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter

<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés aux adresses suivantes : www.imf.org/insapply pour les cours en anglais et en arabe¹, www.imf.org/ins/candidature pour les cours en français et www.imf.org/ins/solicitud pour les cours en espagnol.

Pour les cours sur invitation, le message d'invitation comportera un lien vers le formulaire d'inscription en ligne. Les organismes ayant un intérêt particulier pour certains des cours sont invités à adresser un courriel à l'adresse indiquée ci-après.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours offerts au siège du FMI sont disponibles à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations>

L'Institut n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

¹Les formulaires de candidature en ligne pour les cours en arabe doivent être rédigés en anglais.

COORDONNÉES

M. Sean M. Culhane
Chief, Operations Management Division
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund

700 19th Street, NW, Washington, DC 20431,
États-Unis d'Amérique
Téléphone : + (202) 623-6660 / Télécopieur : + (202) 623-6490
Courriel : icdtas@imf.org

FIE Cours de formation interne en économie (FIE)

L'Institut organise au siège du FMI à Washington une formation interne en économie (FIE) à l'intention des économistes du FMI, auxquels il offre des cours de courte durée et des séminaires d'une demi-journée afin qu'ils perfectionnent et mettent à niveau leurs compétences analytiques.

PAYS ADMISSIBLES

Bien que cette formation soit conçue essentiellement pour le personnel du FMI, un nombre limité de fonctionnaires des pays membres peuvent assister à certains cours de plusieurs jours à condition qu'ils prennent en charge leurs frais personnels.

Tous les cours sont dispensés en anglais, et aucun service d'interprétation n'est fourni. L'Institut sélectionne les pays qui seront invités à participer aux cours. Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter

<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Le formulaire de candidature peut être téléchargé à l'adresse www.imf.org/insapply

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description des cours sont disponibles sur le site Web de l'Institut à l'adresse

<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations>

COURS DE FORMATION INTERNE EN ÉCONOMIE OUVERTS AUX PAYS ADMISSIBLES

Thème	Intitulé du cours
Économétrie	Économétrie pour macroéconomistes utilisateurs de Stata
	Formulation, estimation et analyse à l'aide de modèles DSGE
	Modélisation et prévisions macroéconomiques à l'aide de EViews
Macroéconomie	Économie des taux de change
	Conception d'une politique de croissance
	Facteurs de vulnérabilité extérieure dans les pays en développement
	Modélisation macroéconomique et frictions financières
	Économie monétaire moderne

L'Institut n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.

COORDONNÉES

M^{me} Pearl Acquah Smith-Mensah
Section Chief, Internal Economics Training
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund

700 19th Street, NW, Washington, DC 20431
États-Unis d'Amérique
Téléphone : + (202) 623-6447
Courriel : icdco@imf.org

► EL Enseignement en ligne

Le programme d'enseignement en ligne (EL) a pour vocation de compléter le volet du programme de formation résidentiel de l'Institut. L'enseignement en ligne est appelé à devenir une composante d'un « enseignement pluriel » où les participants passeront par des modules interactifs en ligne avant de participer à une formation sur place de l'Institut. Les cours en ligne sont également des formations à part entière. Tous les cours en ligne sont offerts en anglais, et certains le sont aussi en français, espagnol, russe ou arabe.



Ces cours en ligne combinent des enregistrements vidéo de conférences, des questionnaires interactifs et des exercices pratiques. Ils comprennent un forum de discussion permettant aux participants de nouer des relations et d'échanger des points de vue sur le contenu des cours. Les devoirs hebdomadaires seront notés par ordinateur et soumis à des délais stricts, mais les participants peuvent travailler à leur propre rythme pendant chaque semaine du cours.

Le programme en ligne présente comme avantage important de pouvoir offrir des cours à tous les fonctionnaires intéressés, sans limitation du nombre de participants. Parfois, ces cours seront offerts au grand public sous forme de cours en ligne ouverts à tous (MOOC). Chaque entrée indiquera le public visé. Les fonctionnaires peuvent choisir de s'inscrire à des cours en ligne ouverts à tous ou à des cours qui leur sont spécialement destinés.

PAYS ADMISSIBLES

Tous les pays membres du FMI à l'exception de ceux, peu nombreux, qui ne sont pas admis à bénéficier de l'assistance technique de l'institution. Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours en ligne sont offerts gratuitement et sont ouverts à tous les fonctionnaires quel que soit leur organisme. Toutes les personnes qui s'inscrivent seront admises à participer au cours : il n'y a pas de limite par pays ou organisme. Des informations sur le parrain sont demandées lors de l'inscription en ligne, mais une approbation formelle n'est pas nécessaire.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le formulaire de candidature est accessible à www.imf.org/insapply

Les cours en ligne exigent une connexion Internet fiable et peuvent également nécessiter des logiciels tels que Microsoft Excel ou EViews (pour lequel une licence temporaire sera mise à disposition).

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse www.imf.org/institute-online. **Veuillez consulter souvent le catalogue en ligne**, car de nouveaux cours sont ajoutés régulièrement. Pour tout renseignement complémentaire sur le programme de cours en ligne du FMI, veuillez consulter le site Web du programme à l'adresse www.imf.org/moocs.

COORDONNÉES

M^{me} Ellen Nedde
Chief, Online Learning Unit
Institute for Capacity Development
International Monetary Fund

700 19th Street, NW, Washington, DC 20431
États-Unis d'Amérique
Téléphone : + (202) 623-6447 / Télécopieur : + (202) 623-6490
Courriel : icdtas@imf.org

Centres de formation régionaux



En collaboration avec les gouvernements de Maurice, de l'Australie, de la Chine et de la Corée et avec le concours financier des pays bénéficiaires (l'Angola, le Togo et les Seychelles), l'Institut et d'autres départements du FMI offrent des cours en gestion macroéconomique et politiques financières à l'**Institut de formation pour l'Afrique (IFA)** à Maurice. Ces cours sont à la disposition des fonctionnaires des pays membres d'Afrique subsaharienne. L'IFA a ouvert ses portes en juin 2013. Les cours sont dispensés en anglais et en français.

PAYS ADMISSIBLES

Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Pour les cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description des cours sont disponibles sur le site Web de l'Institut à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Mauritius-ATI>



COORDONNÉES

M^{me} Effie Psalida
Directrice
Institut de formation pour l'Afrique

Bramer House
66C2 Cybercity, 7th floor, Ebène, Maurice
Téléphone : +230 207-5350
Télécopieur : +230 213-2061
Courriel : aticom@imf.org



CEF

Le **Centre d'études économiques et financières FMI–Moyen-Orient (CEF)** a lancé ses activités en 2011 et est financé par le gouvernement du Koweït. Le CEF organise et anime des cours à l'intention des fonctionnaires des pays membres de la Ligue arabe en collaboration avec l'Institut, d'autres départements du FMI (départements financier, juridique, des finances publiques, des marchés monétaires et de capitaux, des études et des statistiques) et d'autres organisations comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La mission primordiale du CEF est de renforcer les aptitudes des autorités des pays de la Ligue arabe en matière d'analyse et de diagnostic économiques, ainsi que de formulation et de mise en œuvre de politiques économiques et financières performantes. Le FMI est le principal intervenant en matière de gestion macroéconomique et financière. En dehors des principaux domaines de compétence du FMI, la formation est assurée par d'autres institutions. En outre, conformément à son objectif d'étroite collaboration avec les institutions de la région, le CEF assure des formations conjointes avec le Fonds monétaire arabe à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis et dans d'autres pays arabes, ainsi qu'avec Bank Al-Maghrib, à Rabat (Maroc). Les cours sont dispensés en arabe ou en anglais (généralement avec interprétation vers l'arabe). Le CEF anime également des conférences, des colloques et des séminaires pour favoriser la réflexion d'un vaste public sur des défis pressants de politique économique auxquels est confronté le monde arabe.

PAYS ADMISSIBLES

Pays de la Ligue arabe. Pour plus de détails sur les pays admissibles, veuillez consulter <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics après réception de la lettre d'invitation du Directeur du CEF.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses <http://www.cef.me> et <http://imfsmartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Kuwait-CEF>

COORDONNÉES

M. Oussama Kanaan
Directeur
IMF–Middle East Center for Economics and Finance

The Symphony Style Building
Salem Al Mubarak St., Salmiya, P.O. Box 273 / Salmiya, 22003
Koweït
Téléphone : +965 2224-5050 / Télécopieur : +965 2224-5055
Courriel : cefinfo@imf.org



L'Institut organise des cours à l'**Institut multilatéral de Vienne (IMV)** en Autriche à l'intention des fonctionnaires des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, ainsi que d'autres pays. Créé en 1992, il bénéficie de l'appui de deux chefs de file : l'Autriche (représentée par le Ministère fédéral des finances et la Banque nationale d'Autriche) et le FMI; de cinq donateurs : la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC); et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux. Depuis la fin de 2007, la Commission européenne (CE) a le statut d'observateur. En 2009, l'Institut a commencé à élargir son offre à l'IMV en proposant davantage de formations approfondies en macroéconomie et en finance. En outre, le FMI et le Ministère des finances de la Géorgie, en coopération avec l'IMV, ont mis en place le **Programme de formation de Géorgie** afin de renforcer la formation offerte aux fonctionnaires de huit pays du Caucase et d'Asie centrale.

PAYS ADMISSIBLES

Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter

<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le formulaire de candidature en ligne est accessible à l'adresse

www.imf.org/insapply

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse <http://www.jvi.org> et dans le catalogue en ligne de l'Institut à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Austria-JVI>

L'Institut n'accepte pas les demandes de candidature et de nomination sur papier.



COORDONNÉES

M. Thomas Richardson
Directeur
Joint Vienna Institute

Mariahilfer Strasse 97, A-1060 Vienna
Autriche
Téléphone : +43 (1) 798-9495 / Télécopie : +43 (1) 798-0525
Courriel : jvi@jvi.org

▶ SARTTAC

Le Centre régional de formation et d'assistance technique en Asie du Sud ouvrira ses portes en 2017 à Delhi (Inde) pour répondre aux besoins de formation et d'assistance technique de la région. Il sera le premier centre qui intégrera pleinement les activités de formation et d'assistance technique, et servira de modèle aux futurs travaux du FMI en matière de développement des capacités. Le centre devrait devenir le point de convergence pour la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités du FMI de développement des capacités dans la région.

PAYS ADMISSIBLES

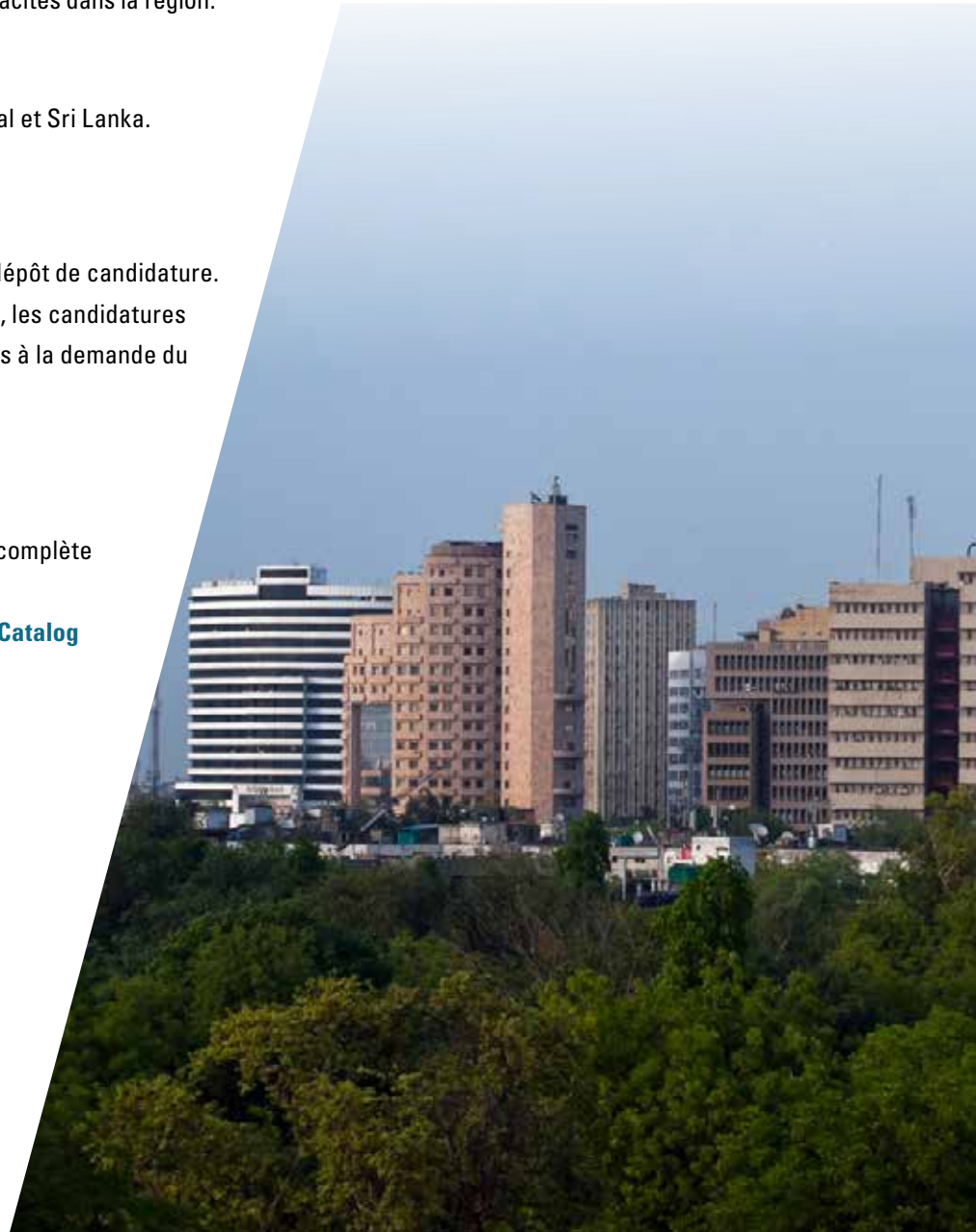
Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal et Sri Lanka.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours seront disponibles à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog> lorsque le centre sera opérationnel.



COORDONNÉES

M. Sukhwinder Singh
Directeur
South Asia Training and Technical Assistance Center

6th Floor, Worldmark 2
Aerocity, New Delhi 110037
Inde



IRS

En collaboration avec le gouvernement de Singapour, l'Institut organise des cours destinés aux fonctionnaires des pays de la région Asie-Pacifique à l'**Institut régional FMI-Singapour (IRS)**, qui a été inauguré en 1998.

PAYS ADMISSIBLES

Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter <http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le formulaire de candidature en ligne est accessible à l'adresse www.imf.org/insapply. Tout changement de calendrier sera indiqué dans le catalogue en ligne de l'Institut.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles aux adresses www.imfsti.org et <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Singapore-STI>



COORDONNÉES

M^{me} Julie Kozack
Directrice
IMF-Singapore Regional Training Institute

10 Shenton Way, MAS Building 14-03, Singapore 079117
Singapour
Téléphone : +65 6225-5311 / Télécopie : +65 6225-6080
Courriel : stiinfo@imf.org

Programmes régionaux de formation

CFB

Le Centre de formation régional pour l'Amérique latine au Brésil (CFB) a été créé en 2001 à l'initiative du gouvernement brésilien et du FMI. Les cours sont en général donnés en anglais et en espagnol à l'intention de fonctionnaires pour la plupart originaires d'Amérique latine.

PAYS ADMISSIBLES

Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter

<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont principalement offerts par dépôt de candidature. Dans le cas des cours offerts sur invitation, les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse

<http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Brazil-BTC>

COORDONNÉES

M^{me} Juliana Mozachi Sandri

Directrice

University of the Central Bank of Brazil (UniBacen)

Setor Bancario Sul (SBS), Quadra 3 – Bloco B
Edifício Sede do Banco Central do Brasil / 5 SS – Sala da UniBacen
CEP: 70074-900. Brasília, DF, Brésil
Téléphone : +(55-61)3414-5082 / Télécopie : +(55-61)3414-5144
Courriel : juliana.mozachi@bcb.gov.br

PFC

En collaboration avec la Banque populaire de Chine (BPC), le FMI organise des cours en Chine destinés aux fonctionnaires chinois. Le Programme de formation conjoint FMI–Chine (PFC) a débuté en 2003.

PAYS ADMISSIBLES

République populaire de Chine².

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont ouverts aux fonctionnaires chinois, uniquement sur invitation. Les candidatures sont présentées par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse

<http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/China-CTP>



COORDONNÉES

M. Liu Pengpeng
Directeur adjoint
Joint China–IMF Training Program in Dalian

No. 68 Binhai West Road, Xigang District
Dalian 116013, Liaoning Province
République populaire de Chine
Téléphone : +86 (411) 8240-8845 / Télécopie : +86 (411) 8240-8843
Courriel : ctpinfo@imfctp.org

PMA

Le Partenariat multilatéral pour l'Afrique (PMA) — entre la **Banque africaine de développement (BAfD)** et le Fonds monétaire international — a été mis sur pied en janvier 2010 et remplace l'Institut multilatéral d'Afrique. Le PMA est chargé de l'organisation de formations, à l'heure actuelle au Centre de ressources de l'Afrique australe de la BAfD situé à Pretoria, en Afrique du Sud. L'Institut continue d'organiser conjointement ces cours offerts en anglais et en français.

PAYS ADMISSIBLES

Pour vérifier l'admissibilité des pays, veuillez consulter

<http://imf.smartcatalogiq.com/Current/Catalog/All-Locations/Eligibility>

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les cours sont offerts sur invitation uniquement. Les candidats sont présentés par des organismes publics à la demande du département du FMI concerné.

CALENDRIER

Un calendrier actualisé et une description complète des cours sont disponibles à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Cote-D-Ivoire-JPA>



COORDONNÉES

M^{me} Bernadette Dia Kamgnia
Directrice par intérim, EADI
Banque africaine de développement
Institut africain de développement

Immeuble CCIA Abidjan Plateau
Avenue Jean-Paul II 01 BP1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : + (225) 2026-2109 / Télécopie : +(55-61) 3414-5144
Courriel : b.kamgnia@afdb.org
Site Web : www.afdb.org

► AF Autres formations

Outre les cours dispensés au siège et dans les centres et programmes régionaux de formation, l'Institut offre des cours dans les centres régionaux d'assistance technique du FMI et sur d'autres sites, souvent en collaboration avec d'autres organismes de formation régionaux. Les cours sont dispensés en anglais, en arabe, en espagnol, en français et en portugais. La capacité de l'Institut à offrir ces autres formations dépend dans une grande mesure de l'appui financier que lui apportent les hôtes et les donateurs.

Les cours se déroulent généralement de manière à répondre aux besoins de formation régionaux ou sous-régionaux. Les descriptions des cours figurent dans la présente brochure. Les cours ne sont accessibles **que sur invitation**. Les candidatures sont présentées par des organismes publics.



Pour plus de détails sur les lieux et les calendriers, veuillez consulter la brochure en ligne de l'Institut à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/Other-Training-OT>

Cursus réaménagé — Tableau de correspondance

Le nouveau cursus de l’Institut du FMI pour le développement des capacités est plus ciblé et articulé autour d’objectifs d’apprentissage bien définis. Il s’attache davantage à tirer les enseignements des crises et de l’évolution de l’économie mondiale (relations et effets de contagion, déséquilibres mondiaux et coordination des politiques économiques).

Le tableau ci-dessous montre clairement le nouveau cursus en le comparant à celui proposé les années précédentes. Ces informations, ainsi que le tableau de progression (page 23 de ce catalogue), aideront les fonctionnaires des pays membres du FMI à choisir les cours qui correspondent le mieux à leurs intérêts et répondent à leurs besoins actuels de formation.

POLITIQUES RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER	
ANCIEN COURS	NOUVEAU COURS
Politique macroprudentielle (PMP)	Politiques relatives au secteur financier (PSF)
Surveillance macrofinancière (SM)	
Politiques économiques pour la stabilité financière (ESF)	Surveillance du secteur financier (SSF)
Analyse des marchés financiers (AMF)	Analyse des marchés financiers (AMFx)
Finances pour macroéconomistes (FME)	
Marchés financiers et nouveaux instruments financiers (MFN)	Marchés et instruments financiers (MIF)
Inclusion financière (IF)	Développement financier et inclusion financière (DFIF)
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	
ANCIEN COURS	NOUVEAU COURS
Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GPB)	Analyse des politiques budgétaires (APB)
Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)	
Analyse et prévision budgétaires (APB)	
Gestion macroéconomique et questions relatives à la dette (GMD)	Cours en ligne sur l’analyse de viabilité de la dette (AVDx)
Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)	Viabilité budgétaire (VB)
Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GPB)	
Modélisation et analyse macrobudgétaires (MAMB)	Cadres budgétaires (CB)
Analyse et prévision budgétaires (APB)	
Gestion macroéconomique et politique budgétaire (GPB)	

ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

ANCIEN COURS

Programmation et politiques financières (PPF)

Diagnostics macroéconomiques (DM)

Prévision macroéconomique (PM)

Prévision macroéconomique avancée (PM-A)

Utilisation des modèles DSGE dans le processus de décision (DSGE)

NOUVEAU COURS

Programmation et politiques financières en ligne, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x)

Programmation et politiques financières en ligne, deuxième partie : conception des programmes (PPF.2x)

Programmation et politiques financières (PPF)

Diagnostics macroéconomiques (DM)

Prévision macroéconomique en ligne (PMx)

Analyses et prévisions macroéconomiques (APM)

Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)

POLITIQUES MONÉTAIRES, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL

ANCIEN COURS

Politique monétaire et politique de change (PMPC)

Analyse de la politique monétaire (APM)

NOUVEAU COURS

Politique monétaire (PM)

Politique de change (PC)

Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (AMPM)

Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (APM)

THÈMES PARTICULIERS

ANCIEN COURS

Vulnérabilité extérieure (VEX)

Vulnérabilité extérieure et exercice d'alerte avancée (VEX-EAA)

Croissance inclusive (CI)

Gestion macroéconomique et gestion des ressources naturelles (GMGRN)

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR)

Problématique économique de l'intégration régionale (PEI)

NOUVEAU COURS

Diagnostic des vulnérabilités (DV)

Croissance inclusive (CI)

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR)

Problématique économique de l'intégration régionale (PEI)

▶ TABLEAU DE PROGRESSION

Le tableau ci-dessous énumère les cours offerts dans le cadre du cursus remanié de l'Institut du FMI pour le développement des capacités (IDC) regroupés autour des principaux thèmes.

Il décrit à titre illustratif le parcours que pourraient suivre les participants pour évoluer du niveau d'introduction au niveau avancé sur chaque thème. Il donne aussi une idée des cours qui pourraient être pris comme point de départ pour passer ensuite aux thèmes abordés aux niveaux intermédiaire et avancé. Les cours qui ne sont offerts qu'en ligne sont indiqués par un «x» dans leur abréviation. Ce tableau de progression ne s'applique qu'aux cours dispensés par l'IDC. S'agissant des autres départements du FMI qui assurent des formations, il convient de se mettre directement en rapport avec eux pour obtenir une description de la progression de leur cursus.

THÈME	INTRODUCTION	INTERMÉDIAIRE	AVANCÉ
Politiques relatives au secteur financier	Cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx)	Marchés et instruments financiers (MIF) Développement financier et inclusion financière (DFIF) Surveillance du secteur financier (SSF)	Politiques relatives au secteur financier (PSF)
Politique budgétaire	Analyse des politiques budgétaires (APB) Cours en ligne sur l'analyse de viabilité de la dette (AVDx)	Cadres budgétaires (CB) Viabilité budgétaire (VB)	
Analyse macroéconomique générale	Programmation et politiques financières (PPF) Cours en ligne sur la programmation et les politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x) Cours en ligne sur la programmation et les politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (PPF.2x) Cours en ligne sur la prévision macroéconomique (PMx)	Diagnostics macroéconomiques (DM)	Analyses et prévisions macroéconomiques (APM) Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)
Politiques monétaires, de change et du compte de capital		Politique monétaire (PM) Politique de change (PC) Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (APM)	Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (AMPM)
Thèmes particuliers	Cours en ligne sur la réforme des subventions énergétiques (RSEx)	Croissance inclusive (CI) Problématique économique de l'intégration régionale (PEI) Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR) Diagnostic des vulnérabilités (DV)	

Description des cours

Les cours du programme de formation de l'IDC du FMI sont assurés par l'IDC et les départements spécialisés. Le cursus de base des formations macroéconomiques et financières dispensées par l'IDC a été révisé. Ces formations sont complétées par des cours spécialisés offerts par d'autres départements du FMI. Les cours sont classés par ordre alphabétique pour chacun des thèmes couverts.



Pour les dernières informations sur le calendrier, veuillez consulter la brochure en ligne à l'adresse www.imf.org/institute ainsi que les sites Web des centres régionaux de formation.

POLITIKES RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER

▲ Analyse des marchés financiers (AMFx) en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Le cours s'adresse en particulier aux agents de banques centrales, de ministères des finances et d'organismes de réglementation qui ont une formation et de l'expérience en macroéconomie et qui cherchent à améliorer leur expertise dans le domaine de la finance. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une certaine connaissance des techniques de base en matière de statistiques et de probabilités. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, offert par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, initie les participants aux techniques fondamentales d'analyse financière incluses dans l'arsenal des responsables de la politique économique. Ces outils servent à étudier les caractéristiques des divers instruments financiers et déterminer leur prix, ainsi qu'à analyser les portefeuilles d'actifs et les bases de la gestion de risques. La maîtrise de ces outils est jugée essentielle pour permettre aux participants de suivre des cours plus approfondis et plus stratégiques offerts par l'IDC dans les domaines financiers ou macrofinanciers. Ce cours couvre les thèmes suivants : la détermination du cours des valeurs à revenu fixe et des actions, la structure par échéance des taux d'intérêt, la répartition et la diversification des actifs et une introduction à la gestion des risques.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Déterminer le prix d'un éventail d'actifs financiers (instruments du marché monétaire, obligations et actions) en appliquant le principe de valeur actuelle.
- Mesurer et comparer différents indicateurs du rendement des actifs financiers.
- Construire et estimer une courbe de rendement à partir d'informations aisément disponibles et interpréter son comportement suivant plusieurs théories.
- Établir une corrélation entre les différences de valorisation de telle ou telle action ou tel ou tel marché et les données fondamentales de l'économie.
- Construire un portefeuille optimal d'actifs à risques à l'aide de données rétrospectives sur leur rendement et évaluer les changements éventuels de sa composition du fait de l'évolution de la situation macroéconomique.
- Évaluer le risque de marché d'un investissement en calculant sa valeur à risque (VaR), sa VaR en période de tensions et la perte attendue, et évaluer l'exactitude des VaR passées à l'aide de contrôles *ex post*.

▲ Contrôle bancaire basé sur les risques (CBR)

Public visé : Agents de supervision bancaire de rang intermédiaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou finances et être familiarisés avec les questions liées à la réglementation et à la supervision bancaires.

Description du cours : Ce cours, proposé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, se centre sur les bases et les objectifs du contrôle bancaire basé sur les risques (CBR) en examinant par ailleurs sa problématique et ses facteurs clés de réussite. En alternant conférences et applications pratiques, le cours couvre les principales composantes de la SBR et les étapes de sa mise en œuvre. Il s'efforce de combiner l'analyse des aspects techniques et des approches de modélisation financière et l'examen des techniques de supervision bancaire de nature moins analytique. La première journée traite des différents concepts et outils de la SBR. Les trois jours suivants sont principalement consacrés à l'évaluation des risques de crédit, de liquidités, de marché et opérationnels et aux techniques de test de résistance. La dernière journée ainsi que plusieurs séances de courte durée durant les jours précédents passent en revue l'élaboration de scores de supervision à partir d'informations de sources différentes, la préparation de plans de supervision, l'affectation des ressources mises à la disposition des activités de supervision et la description de ces activités.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire les principales composantes de la SBR et leur importance pour une supervision performante.
- Identifier différents risques bancaires et évaluer leur impact sur le profil des risques des établissements.
- Appliquer les outils et les concepts de SBR pour élaborer des plans de supervision et réaliser les activités de supervision.

▲ Développement financier et inclusion financière (DFIF)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics qui interviennent dans le secteur financier et sa réglementation, la priorité étant donnée aux candidats qui travaillent sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx). Ils doivent aussi connaître les modèles de valorisation fondamentaux des emprunts et des participations.

Description du cours : Ce cours, offert par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, montre l'importance, sur le plan macroéconomique, du développement financier et de l'inclusion financière. Il commence par donner un cadre analytique qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications conceptuelles et empiriques sur l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des principales mesures visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et limiter ses effets déstabilisants potentiels (politiques visant à canaliser le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats tournant depuis de nombreuses années autour du concept et des indicateurs de la profondeur financière. Ce cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies qui ont été adoptées.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Mesurer le niveau de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs normalisés.
- Déterminer les lacunes des divers indicateurs, ainsi que la nécessité éventuelle de recueillir des données microéconomiques plus détaillées.
- Utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques.
- Évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis nécessaires et les obstacles éventuels.
- Formuler une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.

▲ Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (ECB)

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle des banques. Il couvre les éléments du contrôle micro- et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des conférences. On attend des participants

qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel.
- Décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces.
- Tirer les enseignements de menaces à la stabilité financière survenues par le passé pour tenter d'éviter qu'elles se reproduisent.

▲ Marchés et instruments financiers (MIF)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances et des organismes de réglementation financière intéressés par des questions financières plus approfondies que celles traitées dans le cours sur l'analyse des marchés financiers.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ce cours exigeant une utilisation intensive des tableurs Microsoft Excel, les participants doivent en maîtriser l'utilisation. Il leur est fortement recommandé d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx) ou de pouvoir faire la preuve qu'ils connaissent son contenu.

Description du cours : Ce cours, présenté par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à donner aux participants les fondements des instruments financiers, en allant plus loin que l'étude habituelle des obligations et des actions dans le cadre du cours AMFx. Après un bref tour d'horizon, le cours aborde les contrats à terme de gré à gré ou normalisés, les swaps et les contrats d'option, puis passe à une combinaison de ces instruments fondamentaux à l'aide d'applications pratiques. Une partie du temps est consacrée aux conséquences sur l'action publique, en particulier en matière de réglementation des marchés financiers. Pour étudier la question plus en détail, il est recommandé de suivre un cours spécialisé dans les politiques relatives au secteur financier. Des conférences initient à la théorie de base, et des ateliers ainsi que des études de cas permettent aux participants d'appliquer les techniques apprises et de vérifier s'ils comprennent bien comment et pourquoi certaines stratégies, ainsi qu'un usage impropre des instruments financiers, peuvent se traduire par de fortes pertes et créer une instabilité financière. Pour terminer, les participants prépareront des exposés sur une série de questions d'actualité précises sur les marchés financiers.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier et utiliser les éléments permettant de construire des instruments financiers.
- Expliquer les mécanismes économiques qui sous-tendent différents instruments et marchés financiers.



- Utiliser des modèles de valorisation de base pour identifier l'éventualité de prix faussés et d'usages impropres des instruments financiers.
- Repérer les menaces à la stabilité financière liées aux marchés et aux instruments, à l'aide d'études de cas sur des crises financières passées.
- Tirer les enseignements de menaces à la stabilité financière survenues par le passé pour tenter d'éviter qu'elles se reproduisent.

▲ Politiques relatives au secteur financier (PSF)

Public visé : Fonctionnaires de rang débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier agents de la banque centrale, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro- ou macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances (de préférence au niveau master) ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base de l'économétrie et être capables d'interpréter des résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx) avant de s'inscrire à ce cours et d'avoir une connaissance pratique de Microsoft Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (SSF), car il est important de comprendre les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, commence par faire un tour d'horizon de la transmission des risques au sein des secteurs financier et réel, et entre ces secteurs. Les participants étudient ensuite l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques micro- et macroprudentielles. Ils abordent également les

phénomènes d'interaction entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles. Bien que ce cours traite particulièrement des stratégies préventives, il porte aussi sur les politiques visant à faire face aux situations de grande difficulté. Il alterne conférences, études de cas et ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter diverses stratégies afin d'évaluer leurs résultats prévus et fortuits et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'utilisation des outils d'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier dont c'est le thème central.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier les canaux de transmission possibles des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux.
- Analyser les politiques microprudentielles et macroprudentielles appropriées, notamment leurs relations avec d'autres politiques et leurs conséquences fortuites éventuelles.
- Recommander les outils macroprudentiels à même de prévenir et d'atténuer les risques systémiques et mettre en évidence des problèmes précis de mise en œuvre.
- Évaluer l'efficacité des politiques microprudentielles, macroprudentielles et de gestion des crises.

▲ Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (RCB)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur travaillant dans les services du contrôle et de la réglementation de banques centrales et/ou d'organismes de contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience de la réglementation et du contrôle bancaires.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, passe en revue les faits nouveaux en matière de supervision et de réglementation bancaires. Il traite notamment des nouvelles normes de fonds propres, des nouvelles règles de Bâle de mesure des liquidités ainsi que de la supervision des banques d'importance systémique. Chaque séance se concentrera sur des aspects qui intéressent particulièrement la région et portera sur les principales difficultés de mise en œuvre ainsi que sur les conséquences sur les banques et les autorités de contrôle. L'un des volets du cours sera consacré aux institutions financières islamiques et examinera les points communs et les différences entre les risques que présentent ces institutions et les banques traditionnelles, ainsi que les normes de fonds propres de chacune. Les participants interviendront activement en réalisant des études de cas et des travaux en groupe.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Définir et résumer les principaux éléments des normes de fonds propres de Bâle et leur mise en œuvre dans leurs pays respectifs.
- Décrire les dernières réformes et les derniers développements intervenus dans d'autres réglementations bancaires internationales.
- Identifier les bonnes pratiques de contrôle permettant de déterminer et d'évaluer les risques bancaires et de prendre les mesures prudentielles qui s'imposent.

▲ Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (DRF)

Public visé : Fonctionnaires de banques centrales, de ministères des finances et d'organismes de réglementation chargés de la réglementation financière et/ou de l'analyse de la stabilité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience professionnelle liée à la réglementation et à la supervision financières.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, examine l'évolution du dispositif de réglementation financière. Il examine d'un œil critique l'évolution du dispositif pour les banques et les intermédiaires financiers non bancaires. Les thèmes couverts comprennent, sur le plan bancaire, les exigences de Bâle III au regard des fonds propres, du levier financier et des liquidités, et les débats en cours sur les questions de réglementation. S'agissant des questions non bancaires, le cours traite des dérivés, des pensions livrées et des prêts de titres, de la gestion des risques de contrepartie et de questions plus particulières telles que le rôle des banques centrales sur les marchés de garanties. Le cours accorde une attention particulière aux établissements financiers d'importance systémique, ainsi qu'aux liens entre les banques et d'autres parties du système financier. Les participants seront invités à faire des présentations sur certains sujets en rendant compte de leurs expériences nationales.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Résumer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel des institutions bancaires et non bancaires.
- Établir les liens entre les banques et les autres parties du système financier.
- Tirer les enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé.

▲ Restructuration et résolution des banques (RRB)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur de banques centrales, d'autorités de contrôle, de ministères des finances, de mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés de la supervision des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finances ou en comptabilité ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et/ou à la résolution des banques fragiles. Il aborde les thèmes suivants :

- identification et contrôle des banques fragiles : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les identifier, des modes de contrôle des banques fragiles et des techniques permettant de quantifier les problèmes systémiques des banques (examens de la qualité des actifs et tests de résistance);
- préparation aux crises : éléments de régimes efficaces de résolution, en utilisant comme référence les *Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières* du Conseil de stabilité financière; planification du redressement et de la résolution; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle; rôle des assurances des dépôts et traitement préférentiel des déposants;
- gestion des crises : mesures visant à contenir les crises naissantes et restaurer la confiance du public (aide d'urgence en liquidités, garanties d'actifs et de passifs et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités);
- restructuration et résolution des banques systémiques : mesures d'intervention rapide; diagnostic, triage et comptabilisation des pertes; modes de fermeture des banques qui ne sont pas viables; possibilités de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions importantes pour le système, considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments de financement par capitaux publics; gouvernance du processus de restructuration;
- gestion des actifs compromis : politiques prudentielles et stratégies visant à réduire les prêts improductifs, rôle des sociétés de gestion d'actifs.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer quels sont les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion.
- Identifier les banques fragiles et proposer des stratégies visant à faire face à ces institutions.
- Évaluer le cadre de résolution bancaire de leur pays en le comparant aux bonnes pratiques internationales.
- Élaborer des stratégies crédibles de restructuration et de résolution des banques d'importance systémique.
- Trouver et comparer les moyens d'intervenir face aux actifs compromis.

▲ Surveillance du secteur financier (SSF)

Public visé : Fonctionnaires de rang débutant à intermédiaire participant à la surveillance du secteur financier, en particulier agents de banques centrales, d'organismes de réglementation financière et d'autres organismes chargés de la surveillance macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances (de préférence au niveau master), ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est important d'en connaître les bases.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à initier les participants aux principaux éléments et outils employés dans l'analyse et l'atténuation des facteurs de vulnérabilité du secteur financier à partir desquels on peut construire des systèmes de surveillance. Il est axé sur l'évaluation des principaux risques auxquels sont confrontés les banques et les établissements financiers non bancaires et leurs conséquences macroéconomiques éventuelles. Il explique comment détecter une accumulation de vulnérabilités qui risquent de mettre en péril la stabilité financière et la façon dont elles risquent de se propager à d'autres secteurs de l'économie. Des conférences alternent avec des ateliers pratiques et permettent aux participants d'utiliser les techniques les plus modernes d'évaluation des risques.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Mesurer les principaux risques des banques (crédit, marchés, financement, etc.) et utiliser les indicateurs de bilan de la solidité financière des banques (qualité des actifs, liquidités, indicateurs de solidité financière du FMI, etc.) pour évaluer les risques du système bancaire.
- Élaborer et réaliser des tests de résistance macroéconomiques mesurant la solvabilité et la liquidité et interpréter leurs résultats.
- Décrire l'importance des intermédiaires financiers non bancaires et leurs liens avec les banques.
- Évaluer les liens macrofinanciers (l'effet des cycles économiques sur la solidité des banques, par exemple), notamment les liens entre le secteur financier, le secteur public et l'économie réelle.
- Suivre l'accumulation des risques systémiques et des vulnérabilités liées au crédit, aux prix de l'immobilier, aux leviers financiers, aux asymétries du bilan et aux interdépendances.

- Déterminer comment les chocs peuvent se propager et s'amplifier à travers le système financier, notamment par des spirales de liquidités, en suivant la nouvelle approche de la réglementation financière depuis la crise financière mondiale.

▲ Tests de résistance macroéconomiques (TRM)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des départements ou services chargés du contrôle bancaire ou de la stabilité financière au sein des banques centrales ou des autorités de contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience des tests de résistance, des normes de Bâle II et de l'analyse de stabilité financière.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, fait le point sur les tests de résistance dans le domaine bancaire et donne aux participants l'occasion d'apprendre et de mettre en application les nouveaux outils mis au point ou utilisés par le Département pour réaliser des tests de résistance. Certains outils font partie intégrante du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et des missions d'assistance technique déployées dans diverses régions du monde, y compris la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le cours donne en outre aux participants l'occasion de partager leur expérience dans ce domaine important. Il donne un aperçu des objectifs des tests de résistance et des différentes techniques et méthodes actuellement employées. Il fournit en outre des conseils sur les pratiques optimales à suivre dans leur application. Une grande partie du cours est consacrée à des modules de travaux pratiques. Les groupes sont ainsi amenés à appréhender l'ensemble du processus des tests de résistance, et notamment :

- la saisie des données.
- l'estimation des modèles économétriques pour créer des liens macrofinanciers.
- la définition d'hypothèses.
- la réalisation de tests de résistance.
- la synthèse et la présentation des résultats.

Le cours met systématiquement l'accent sur les éléments de solvabilité et de liquidité des tests de résistance. Il s'achève avec une table ronde durant laquelle les participants partagent l'expérience de leur pays et échangent leurs connaissances.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier différentes sources de risque.
- Intégrer l'évolution des variables macroéconomiques dans les variables bancaires.
- Reconnaître les différentes sources de contagion.
- Évaluer la résilience.
- Déterminer l'efficacité de la gestion de la liquidité.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

▲ Analyse de viabilité de la dette (AVDx)

en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents de ministères des finances, d'organismes chargés de la dette, de banques centrales ou d'autres organismes publics des pays membres du FMI qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de son exécution. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, qui est proposé par l'Institut pour le développement des capacités, le Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, le Département des finances publiques, le Département des études et le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, en collaboration avec la Banque mondiale, offre une vision complète de l'analyse de viabilité de la dette effectuée par le FMI et la Banque mondiale et de leur stratégie de gestion de la dette.

Ce cours est structuré sous forme de modules. Les participants peuvent le suivre en totalité et obtenir un certificat signé, ou en suivre un ou plusieurs modules. Les modules traitent des thèmes suivants :

- les principaux concepts de la viabilité de la dette et le rôle des politiques macroéconomiques.
- le cadre de viabilité de la dette des pays ayant un accès aux marchés.
- le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.
- une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.
- une analyse de viabilité de la dette en période d'incertitude.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier différents types de dette et les dangers d'un endettement élevé.
- Décrire les principaux concepts de l'analyse de viabilité de la dette.
- Préparer une analyse de viabilité de la dette fondée sur les risques d'un pays ayant accès aux marchés financiers.
- Préparer une analyse de viabilité de la dette d'un pays à faible revenu ayant une dette concessionnelle.
- Étudier l'élaboration de stratégies de gestion de la dette dans le cadre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.
- Analyser l'incertitude qui entoure les évaluations de la viabilité de la dette.

▲ Analyse des politiques budgétaires (APB)

Public visé : Fonctionnaires de rang débutant à supérieur intéressés par l'analyse de la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir suivi un cours de macroéconomie au niveau pré-licence ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances de base de la microéconomie et de l'économétrie.

Description du cours : Ce cours, offert par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, donne un aperçu des principaux concepts et techniques de politique budgétaire employés pour analyser comment une politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance durable à long terme. Ce cours, sous forme de travaux pratiques, s'articule autour des éléments fondamentaux de l'analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Il reposera sur des données générales empiriques, des ateliers de travail sur Excel et des études de cas et traitera de questions particulières présentant un intérêt régional. Il s'adresse aux fonctionnaires qui souhaitent acquérir une connaissance générale des conséquences de la politique budgétaire sur l'économie et des outils d'analyse dans ce domaine.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Analyser le rôle de la politique budgétaire dans la réalisation des principaux objectifs du gouvernement : macrostabilité, équité et efficacité et croissance durable à long terme.
- Utiliser les outils et techniques nécessaires pour évaluer l'orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs budgétaires et la viabilité de la dette.
- Analyser les principaux éléments de la politique fiscale et de la politique de dépenses publiques : concepts et meilleures pratiques.

▲ Cadres budgétaires (CB)

Public visé : Fonctionnaires de rang débutant à intermédiaire participant à l'élaboration et au suivi de la politique budgétaire, en particulier agents de ministères des finances, ministères de l'économie, banques centrales et autres organismes chargés de la surveillance macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou finances ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Les participants sont encouragés à suivre les cours en ligne PPF.1x et PPF.2x (ou le cours PPF en présentiel) et le cours sur l'analyse des politiques budgétaires (APB) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'en connaître les bases.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, part des concepts essentiels pour mesurer et analyser la cohérence et l'efficacité des politiques budgétaires, puis passe à l'étude des cadres budgétaires conçus suivant les pratiques optimales de façon à encourager la discipline budgétaire (notamment les règles budgétaires et les conseils budgétaires destinés à favoriser la transparence et la responsabilisation). La discipline budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et réduire les risques d'une dynamique non viable qui freine une croissance inclusive et adéquate à long terme. Ce cours s'achève par des exposés thématiques des participants.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire les méthodes et les outils récents en matière de politique budgétaire.
- Adopter un point de vue critique afin d'évaluer la qualité des données nécessaires pour élaborer la politique budgétaire.
- Définir des règles budgétaires pour répondre aux problèmes particuliers des pays.
- Utiliser un outil de suivi des résultats budgétaires de l'exercice.
- Contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en respectant la viabilité.

▲ Viabilité budgétaire (VB)

Public visé : Fonctionnaires de rang débutant à supérieur ayant des connaissances moyennes des questions budgétaires, souhaitant comprendre et appliquer une analyse de viabilité budgétaire et ses applications dans un contexte macrobudgétaire national.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une certaine expérience des tableurs. Il est fortement recommandé de suivre le cours en ligne sur l'analyse de viabilité de la dette (AVDx), en totalité ou sous forme de plusieurs modules, avant de s'inscrire à ce cours.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, étudie la viabilité budgétaire comme une condition essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et assurer une croissance et une équité à long terme. Il donne une vision d'ensemble des méthodes d'évaluation de la viabilité budgétaire du point de vue des politiques et des outils. Il présente et analyse les outils qui servent à comprendre les risques budgétaires et les indicateurs d'alerte avancée que le FMI utilise, les stratégies de gestion de la dette souveraine et la crise de la dette. Il traite également des questions de fond liées aux problèmes budgétaires à long terme telles que le vieillissement de la population et la réforme des pensions, ainsi que les conséquences de divers engagements conditionnels (les partenariats public-privé, par exemple) sur la situation budgétaire à long terme.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer pourquoi la viabilité budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et une croissance durable.
- Définir les principaux concepts, définitions et techniques nécessaires pour analyser la viabilité budgétaire.
- Identifier les risques à court et à moyen terme ainsi que les facteurs de vulnérabilité budgétaire.
- Analyser les situations de crise et de rééquilibrage budgétaire.
- Faire la distinction entre divers cadres d'analyse de viabilité de la dette.
- Préparer une analyse de viabilité de la dette fondée sur les risques dans le cas d'un pays ayant accès aux marchés financiers.

▲ Viabilité et gestion de la dette dans les pays à faible revenu (VGPx) en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents de ministères des finances, d'organismes chargés de la dette, de banques centrales ou d'autres organismes publics des pays membres du FMI chargés de donner des conseils ou de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et de la dette. Il se déroule en français.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut pour le développement des capacités et le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu des stratégies de viabilité et de gestion de la dette dans les pays ayant accès à des prêts concessionnels. Il initie aux grands principes de viabilité de la dette et présente le cadre d'analyse de viabilité de la dette dans les pays à faible revenu et la stratégie de gestion de la dette à moyen terme du FMI et de la Banque mondiale. Ce cours adapte trois des cinq modules du cours en anglais sur l'analyse de viabilité de la dette (AVDx) aux problèmes auxquels sont confrontés les pays à faible revenu.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier différents types de dette et les dangers d'un endettement élevé.
- Décrire les principaux concepts de l'analyse de viabilité de la dette.
- Préparer une analyse de viabilité de la dette d'un pays à faible revenu ayant une dette concessionnelle.
- Étudier l'élaboration de stratégies de gestion de la dette dans le cadre d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme.



ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

▲ Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur intervenant dans l'analyse macroéconomique des questions de politique monétaire et budgétaire à l'aide de modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (modèles DSGE).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir des connaissances solides de l'analyse quantitative ainsi que de notions de base des logiciels MATLAB/Octave et Dynare/Iris. Il leur est recommandé d'avoir suivi le cours en ligne Prédiction macroéconomique (PMx).

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, est centré sur l'élaboration, l'utilisation et l'interprétation des modèles DSGE. Il initie les participants aux techniques et modèles couramment utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires et budgétaires. Pour illustrer l'application de ces modèles et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, un grand nombre d'exposés sont consacrés à l'élaboration des modèles et aux questions de mise en œuvre, en s'appuyant sur des études de cas pertinents pour la région. Le cours analyse les avantages et les limites de ces modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire les modèles et les techniques (calculs et estimations) utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires, budgétaires et structurelles.
- Construire un modèle DSGE à partir des premiers principes à l'aide de données sur une étude de cas d'un pays de la région considérée.
- Compléter ou modifier la structure du modèle pour répondre à une question de politique économique en utilisant des faits stylisés dans les données.
- Appliquer les modèles DSGE élaborés dans le cours à diverses questions de politique économique et interpréter leurs résultats.

- Identifier les avantages et les limites de ces modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils.
- Commencer à construire un modèle à partir des données de leur pays.

▲ Analyse des risques macrofinanciers systémiques (ARMS)

Public visé : Fonctionnaires des départements chargés de la stabilité financière au sein des banques centrales, des autorités de réglementation et de contrôle bancaires et des ministères des finances.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances. Une expérience de l'analyse de la stabilité financière est souhaitable.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vision d'ensemble des théories, outils et techniques nécessaires pour réaliser une évaluation approfondie de la surveillance du secteur financier et des relations d'interdépendance et des rétroactions entre les banques et les États, ainsi que de leurs conséquences. Thèmes traités :

- extraction d'informations à partir des bilans et des informations sur les marchés;
- outils avancés de suivi des risques systémiques;
- bilans pondérés des risques des entreprises et des établissements financiers qui procèdent à des analyses des créances conditionnelles (ACC);
- risque de crédit et coûts de financement, et effets qu'ils subissent de l'évolution des bilans et de la propension au risque du marché;
- évaluation des risques systémiques à l'aide de divers modèles, avantages et inconvénients et classification montrant comment ils sont liés;
- calibrage des bilans pondérés des risques souverains;
- tests de résistance macroéconomiques renforcés à l'aide d'ACC;
- analyse des risques macrofinanciers et tests de résistance conjoints banques et pays;
- modélisation des relations d'interdépendance et des rétroactions entre les variables macroéconomiques et les indicateurs des risques commerciaux, bancaires, souverains et des particuliers;
- analyse nationale dans les cas où l'on dispose de données actualisées très fréquemment et de certaines données de marché;
- analyses réalisables dans des pays où les données sont plus limitées (des études de cas nationales et des ateliers de travail sur tableaux seront prévus).

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer comment utiliser les informations sur les bilans et les marchés pour construire des indicateurs de risques dans

les secteurs commerciaux, financiers, des particuliers et des emprunteurs souverains afin de mesurer et de suivre les risques sectoriels et systémiques.

- Décrire comment étalonner les bilans pondérés des risques des entreprises, des banques, des institutions financières non bancaires et des emprunteurs souverains par analyse des créances conditionnelles et techniques connexes.
- Résumer les outils et les données nécessaires pour procéder à un suivi approfondi des risques systémiques.
- Définir les entrées et sorties de données et les applications de plusieurs types de modèles de risques systémiques, les avantages et inconvénients des modèles et les relations entre eux (concepts de VaR conditionnelle, de causalité de Granger, d'espérance de perte marginale, de S-RISK et d'ACC systémiques).
- Construire des modèles qui relient les variables macroéconomiques aux séries chronologiques d'indicateurs de risques par ACC, y compris les indicateurs de risque (probabilités de défaut escomptées, différentiels de taux, pertes escomptées et engagements conditionnels) et être en mesure de réaliser :
 - des tests de résistance macroéconomiques renforcés, qui complètent et renforcent les tests de résistance macroéconomiques classiques pour les banques, avec une analyse des coûts de financement et des indicateurs de l'insuffisance de fonds propres complémentaires et de solidité;
 - des analyses de sensibilité et des rétroactions entre les variables macroéconomiques et les indicateurs de risque des banques/du secteur bancaire, des entreprises, des ménages et des pays (utilisation d'un modèle factoriel et des modèles VAR, FAVAR, GVAR et autres);
 - des analyses de la transmission des risques des banques vers les emprunteurs souverains par l'intermédiaire des engagements conditionnels, et des emprunteurs souverains vers les banques par l'intermédiaire des dettes souveraines qu'elles détiennent directement et par l'effet indirect des écarts souverains sur les coûts de financement des banques;
 - des tests de résistance macroéconomiques pratiqués conjointement par les banques et les États.

▲ Analyses et prévisions macroéconomiques (APM)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'élaborer des prévisions et des modèles macroéconométriques aux fins de l'analyse, de la conception et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience et d'une formation équivalente en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation de

EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi le cours en ligne Préviation macroéconomique (PMx) avant de s'inscrire à ce cours.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à donner aux fonctionnaires des bases rigoureuses de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions et les analyses par les banques centrales, les ministères et les organismes publics de recherche. Les participants travailleront en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Déterminer les fondements d'un certain nombre de spécifications de modèles.
- Utiliser le logiciel EViews pour appliquer des techniques de modélisation à des données nationales et reproduire les résultats d'une série de publications importantes.
- Appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales dans la région des participants afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique.
- Appliquer à leur retour les outils économétriques voulus, à l'aide du logiciel d'économétrie EViews, aux travaux ou recherches sur leur propre pays, ainsi qu'à ceux sur d'autres pays.

▲ Diagnostics macroéconomiques (DM)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des finances ou de l'économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser l'utilisation de Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir suivi les cours en ligne PPF.1x et PPF.2x (ou le cours PPF en présentiel) avant de s'inscrire à ce cours.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à étoffer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays, en mettant l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Le cours évalue :

- la situation macroéconomique actuelle;
- l'orientation de la politique budgétaire et monétaire;
- la stabilité financière;
- les perspectives de l'économie à moyen terme, notamment la viabilité de la dette publique et extérieure, le risque de désalignement du taux de change et les vulnérabilités dues aux différents secteurs.

Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Analyser le potentiel de production et calculer les écarts de production, identifier les composantes dépenses de la croissance, mesurer l'inflation, évaluer les sources d'inflation, calculer la règle de Taylor, mesurer les soldes budgétaires structurels et corrigés des variations cycliques, analyser la viabilité de la dette publique, calculer et interpréter la solidité du secteur financier et les indicateurs de risque, analyser la position extérieure, examiner la viabilité de la dette extérieure et évaluer le désalignement du taux de change.
- Utiliser des informations différentes, qui peuvent envoyer des signaux contradictoires, pour évaluer l'orientation des politiques budgétaires, monétaires et financières en vigueur et dresser un diagnostic des perspectives économiques.
- Évaluer les perspectives de l'économie à moyen terme, notamment la viabilité de la dette publique et extérieure, et identifier les obstacles à la croissance à long terme.
- Analyser les risques externes et internes potentiels ainsi que les facteurs de vulnérabilité de l'économie et interpréter les conséquences que ces risques peuvent avoir sur l'économie et sur les mesures de lutte contre ces risques.

▲ **Diagnostiques macroéconomiques (DMx)**

en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux fonctionnaires des banques centrales et des ministères des finances ou de l'économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à étoffer la capacité des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays, en mettant l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Le cours évalue :

- la situation macroéconomique actuelle;
- l'orientation de la politique budgétaire et monétaire;
- la stabilité financière;
- les perspectives de l'économie à moyen terme, notamment la viabilité de la dette publique et extérieure, le risque de désalignement du taux de change et les vulnérabilités dues aux différents secteurs.

Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent être inclus dans le processus d'élaboration des politiques, le cours s'appuie sur une étude de cas.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Analyser le potentiel de production et calculer les écarts de production, identifier les composantes dépenses de la croissance, mesurer l'inflation et évaluer les sources d'inflation.
- Évaluer l'orientation de la politique monétaire et budgétaire et interpréter la solidité du secteur financier et les indicateurs de risque.
- Analyser la viabilité de la dette publique extérieure, examiner la position extérieure et évaluer le risque de désalignement du taux de change.
- Évaluer les perspectives de l'économie à moyen terme, notamment la viabilité de la dette publique et extérieure, et identifier les obstacles à la croissance à long terme.

▲ **Prévision macroéconomique (PMx)**

en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Ce cours est destiné en particulier aux agents qui établissent des prévisions utilisées pour la conception et l'exécution de la politique macroéconomique. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une formation au niveau pré-licence en statistiques et des connaissances de base en économétrie. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome. Les démonstrations et les applications seront réalisées à l'aide de EViews, logiciel courant qui sert à estimer et simuler des modèles de prévision sous Windows. Des licences temporaires de EViews seront mises à disposition pendant la durée du cours.

Description du cours : Ce cours en ligne, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, a pour but d'étoffer les compétences des participants dans le domaine de la prévision et de la modélisation macroéconomiques à l'aide de techniques économétriques modernes. Il inclut un examen de la théorie de base et des démonstrations d'analyses empiriques à l'aide de EViews. Il porte sur quatre aspects de la construction de modèles empiriques et des prévisions :

- les propriétés des données et des modèles, notamment la stationnarité, la non-stationnarité et la cointégration;
- les spécifications dynamiques, notamment l'utilisation de modèles de correction d'erreurs;
- l'évaluation, la conception et la simulation de modèles;
- les incertitudes prévisionnelles et l'analyse des politiques.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Faire des prévisions de séries chronologiques et de modèles d'équations multiples à l'aide de EViews.
- Évaluer les caractéristiques statistiques des séries chronologiques et appliquer les méthodes prévisionnelles voulues.
- Construire un modèle macroéconomique à l'aide des méthodes ARMA, VAR et VECM.
- Évaluer la performance prévisionnelle d'un modèle à l'aide d'une série de mesures statistiques.



▲ Programmation et politiques financières (PPF)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des finances, de l'économie ou de la planification ou de banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières ou aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser les tableurs. Il leur est fortement recommandé d'avoir suivi les cours en ligne PPF.1x et PPF.2x avant de s'inscrire à ce cours. Les conditions à remplir peuvent cependant varier selon la version régionale du cours PPF proposé.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à apprendre aux participants comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques tout en y remédiant à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire et financier) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations en termes de comptabilité et de comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Analyser l'évolution économique et financière dans un pays de la région à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel.
- Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- Déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques suivant un scénario de référence, et les mesures gouvernementales à prendre pour y faire face.
- Préparer un scénario d'ajustement qui tient compte de ces mesures et de leurs conséquences macroéconomiques.
- Définir d'autres objectifs et mesures de politique économique à un horizon de plus d'un an qui seront intégrés dans un cadre à moyen terme.

Des variations régionales du cours PPF sont disponibles sous forme de différentes études de cas. Pour plus de détails, veuillez consulter la brochure en ligne à l'adresse <http://imf.smartcatalogiq.com/en/current/Catalog/All-Locations>.

▲ Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x) en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents de ministères des finances, de l'économie ou de la planification ou de banques centrales qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique et financière, ou qui sont chargés de son exécution. Ce cours se déroule en anglais, français, espagnol, russe et arabe.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, présente les compétences de base qui sont nécessaires à la programmation financière. Il présente les principales caractéristiques des comptes des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, financier, extérieur et monétaire) et les liens qui existent entre eux. Pour chaque secteur, le cours présente la dimension comptable, les interprétations des variables et des indicateurs de ces comptes, et une analyse de base des comptes.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Calculer des variables économiques à l'aide des principes de comptabilité macroéconomique.
- Interpréter les comptes des quatre grands secteurs de la macroéconomie : réel, budgétaire, extérieur et monétaire et financier.
- Décrire les liens entre les comptes macroéconomiques en termes de comptabilité et de comportement.
- Analyser l'évolution économique et financière d'un pays sous forme d'une étude de cas à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel.

▲ Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (PPF.2x) en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont encouragés à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents de ministères des finances, de l'économie ou de la planification ou de banques centrales qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique et financière, ou qui sont chargés de son exécution. Il est dispensé en anglais et en français.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, fait fond sur le cours PPF.1x et a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre la conception et l'exécution des politiques macroéconomiques et financières. En particulier, il présente des méthodes de prévision simples pour chaque secteur macroéconomique, un diagnostic des résultats macroéconomiques avec des hypothèses de référence et l'établissement d'un programme d'ajustement macroéconomique pour une étude de cas nationale.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Construire des projections de référence des secteurs réel, extérieur, public et monétaire à l'aide de variables propres à chaque secteur.
- Décrire les liens entre les secteurs, tant en termes de comptabilité que de comportement.
- Créer des projections économiques cohérentes sur un an en retenant l'hypothèse de politiques inchangées.
- Utiliser un modèle macroéconomique pour analyser les effets de réorientations de la politique sur les prévisions.

- Identifier et évaluer les facteurs de vulnérabilité économique inhérents à une économie de marché émergente.
- Préparer un scénario de politique macroéconomique à l'aide d'un ensemble déterminé de données.

QUESTIONS JURIDIQUES

▲ Aspects juridiques de la stabilité monétaire et financière (AJS)

Public visé : Juristes et décideurs du secteur public chargés de la politique monétaire, de la supervision bancaire, des résolutions bancaires, des assurances des dépôts, de la surveillance des risques systémiques et des infrastructures des marchés financiers.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en droit, sciences économiques, finances ou comptabilité, et justifier d'une expérience actuelle ou passée dans l'une de ces disciplines. L'obligation d'être diplômé peut être levée en fonction des antécédents universitaires ou professionnels des candidats.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département juridique du FMI, est consacré aux fondements juridiques des activités des banques centrales, des responsables du contrôle bancaire, des organismes chargés des résolutions bancaires, des mécanismes d'assurance-dépôt et des organes de supervision de la stabilité financière. Il couvre certains aspects des normes et des pratiques optimales applicables aux banques centrales, au contrôle bancaire, aux résolutions bancaires, aux mécanismes d'assurance-dépôt, à la surveillance des risques systémiques et aux infrastructures des marchés financiers. L'étude de cas concrets et l'analyse de la raison d'être des normes enrichissent l'expérience d'apprentissage. Ce cours s'adresse aux juristes et aux décideurs qui s'intéressent aux aspects juridiques et de politique générale de la stabilité monétaire et financière.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire et expliquer les liens entre divers aspects du cadre juridique qui régit les banques centrales et le secteur financier, ainsi que leurs conséquences.
- Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- Identifier les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant les leçons de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

▲ Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)

Public visé : Juristes, juristes chevronnés et autres spécialistes de banques centrales, ministères des finances, ministères de la justice et autres organismes de pays membres émergents chargés



des aspects juridiques des relations des pays membres avec les institutions financières internationales.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et de préférence un diplôme en droit. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans les lettres d'invitation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département juridique du FMI, aborde les questions juridiques, institutionnelles et opérationnelles relatives aux institutions financières internationales (essentiellement le FMI et la Banque mondiale), et examine les liens et relations entre ces institutions et leurs États membres. Les institutions couvertes par le cours peuvent changer d'une année à l'autre.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire l'histoire, la mission, la gouvernance, la structure et les fonctions du FMI, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales et leurs relations avec les pays respectifs des participants, et faire la preuve d'une connaissance approfondie de ces questions.
- Intervenir plus efficacement dans les aspects juridiques des liens d'interdépendance avec les institutions financières internationales, notamment le FMI et la Banque mondiale, de façon à faciliter une croissance économique équilibrée des pays membres.
- Mettre en évidence les défis auxquels sont confrontées les institutions financières internationales (notamment le FMI et la Banque mondiale) et leurs orientations de façon à en tirer des enseignements pour préparer des moyens d'intervention et des cadres juridiques plus efficaces et adaptés dans les pays respectifs des participants.

▲ Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM)

Public visé : Hauts responsables des pays européens chargés de l'élaboration ou de l'application de la législation applicable à l'insolvabilité des entreprises et des ménages et des questions connexes.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance du régime d'insolvabilité et de préférence un diplôme d'études supérieures en droit. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans les lettres d'invitation.

Description du cours : Cet atelier, animé par le Département juridique du FMI, entend servir de cadre à l'intention des responsables européens pour leur permettre de partager avec leurs pairs leur expérience en matière de réforme et de mise en application de la législation sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages ainsi que sur d'autres questions connexes comme l'exécution des créances et les autres moyens de faire face aux créances sinistrées. La crise

financière mondiale et les crises qui l'ont suivie en Europe ont mis en évidence la nécessité de disposer de régimes efficaces et adéquats d'insolvabilité, et de nombreux pays ont engagé ou achevé des réformes des régimes d'insolvabilité pour amortir les conséquences de l'évolution de la situation économique. L'atelier est interactif et est destiné aux responsables de plusieurs pays européens se consacrant aux questions liées à l'insolvabilité des entreprises et des ménages, aux experts internationaux et aux représentants des Départements juridique et Europe du FMI, de la Banque mondiale, de la BERD et d'autres organisations internationales.

Objectifs du cours : Après avoir achevé cet atelier, les participants devraient pouvoir :

- Évaluer les liens d'interdépendance entre les objectifs de politique générale et les solutions techniques dans le domaine de l'insolvabilité des entreprises et des ménages et dans d'autres domaines connexes.
- Mettre en évidence les tendances de l'évolution future de la législation sur l'insolvabilité.
- Tirer les enseignements des expériences positives et négatives de pays européens.

▲ Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF)

Institut régional FMI–Singapour (IRS)

Public visé : Juristes de banques centrales ou de ministères des finances de pays émergents ou en transition se consacrant aux activités de la banque centrale, à la surveillance des infrastructures du marché financier, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises. Ce cours est destiné aux juristes chevronnés. Les participants doivent avoir une bonne connaissance des principales questions juridiques relatives au secteur financier.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance des cadres juridiques régissant le secteur financier, et de préférence un diplôme d'études supérieures en droit. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département juridique du FMI, porte sur quelques aspects juridiques et institutionnels de l'infrastructure nécessaire au maintien de systèmes financiers sains et efficaces, régis par les mécanismes du marché. Il analyse donc les fondements juridiques garants de l'efficacité des banques centrales, de la surveillance des infrastructures du marché financier, de la réglementation/supervision du secteur financier, des résolutions bancaires et de la gestion des crises. Cette année, le cours portera essentiellement sur les questions relatives aux banques centrales.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :



- Expliquer les liens entre divers aspects des cadres juridiques qui régissent les banques centrales et le secteur financier, ainsi que leurs conséquences.
- Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale actuelles relatives aux cadres juridiques qui régissent le secteur financier ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- Identifier les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant les leçons de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

Institut multilatéral de Vienne (JVI)

Public visé : Juristes de banques centrales ou de ministères des finances des pays émergents ou en transition se consacrant aux activités de la banque centrale, aux infrastructures de surveillance des marchés financiers, à la réglementation/supervision du secteur financier, aux résolutions bancaires et à la gestion des crises. Ce cours est destiné aux juristes chevronnés. Les participants doivent avoir une bonne connaissance des principales questions juridiques relatives au secteur financier.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine, une bonne connaissance des cadres juridiques régissant le secteur financier, et de préférence un diplôme d'études supérieures en droit. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans les lettres d'invitation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département juridique du FMI, porte sur quelques aspects juridiques et institutionnels de l'infrastructure nécessaire au maintien de systèmes financiers sains et efficaces, régis par les mécanismes du marché. Il analyse donc les fondements juridiques garants de l'efficacité des banques centrales, de la surveillance des infrastructures du

marché financier, de la réglementation/supervision du secteur financier, des résolutions bancaires et de la gestion des crises. Cette année, ce cours porte particulièrement sur la réglementation, la supervision et la résolution des établissements financiers.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer les liens entre divers aspects de la réglementation, de la supervision et de la résolution des établissements financiers du cadre juridique qui régit les banques centrales et le secteur financier, ainsi que leurs conséquences.
- Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale actuelles relatives au cadre juridique qui régit le secteur financier, ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- Identifier les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant les leçons de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

▲ **Mise en application des normes internationales de LBC/FT (LBC)**

Public visé : Rédacteurs juridiques, décideurs, responsables de la supervision et de la réglementation du secteur financier au sein de certaines professions ou activités non financières, fonctionnaires des cellules de renseignement financier (CRF), fonctionnaires de la justice pénale et autres fonctionnaires intervenant dans l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et préparant les évaluations mutuelles de leur pays et l'application du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans leurs pays respectifs.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la LBC/FT. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département juridique du FMI, vise à étoffer et à renforcer les capacités des divers groupes de fonctionnaires intervenant dans la mise en application des nouvelles normes internationales applicables à la LBC/FT. Ce cours vise plus particulièrement les fonctionnaires impliqués dans les divers aspects du dispositif LBC/FT de leur pays pour leur permettre de mieux maîtriser les exigences des normes internationales de LBC/FT qui ont été récemment révisées — les 40 Recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) — et de la nouvelle *Méthodologie d'évaluation de la conformité technique aux Recommandations du GAFI et l'efficacité des systèmes de LBC/FT*. Il permettra d'avoir des échanges approfondis sur la mise en application de certains aspects des 40 recommandations du GAFI et de réaliser des exercices pratiques.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire, résumer et analyser la mise en œuvre des 40 recommandations du GAFI.
- Élaborer un plan d'action à moyen terme pour renforcer le dispositif LCB/FT de leur pays.

▲ Questions actuelles liées à l'élaboration du droit fiscal intéressant le Moyen-Orient (DFM)

Public visé : Juristes des ministères des finances des pays membres intervenant dans les aspects juridiques de la politique fiscale. Ce cours est dispensé en anglais, avec une interprétation simultanée en arabe.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir cinq ans d'expérience professionnelle dans ce domaine et une bonne connaissance du droit budgétaire et fiscal.

Description du cours : Ce cours, organisé par le Département juridique du FMI, se centre sur des questions d'actualité liées à l'élaboration du droit fiscal. Il traite d'un large éventail de questions d'actualité qui intéressent les responsables de l'élaboration des politiques fiscales, en s'intéressant particulièrement aux questions d'érosion de l'assiette fiscale et aux questions transfrontalières dans le domaine des impôts sur le revenu et sur la consommation.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire et expliquer les liens entre les différents aspects du cadre juridique qui régit le budget et leurs conséquences.
- Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.

- Identifier les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant les leçons de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

▲ Questions liées au droit budgétaire et à la gouvernance (DFG)

Public visé : Juristes des ministères des finances des pays membres intervenant dans les aspects juridiques de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être des juristes qualifiés ayant une expérience de conseils au ministère des finances ou d'autres organismes publics sur les aspects juridiques de l'élaboration de la politique budgétaire ou sur la rédaction des lois budgétaires. La participation est exclusivement sur invitation. Les conditions à remplir sont précisées dans la lettre d'invitation.

Description du cours : Ce cours, organisé par le Département juridique du FMI, se centre sur les considérations juridiques d'actualité qui entrent dans l'élaboration des textes de loi budgétaires et fiscaux. Il couvre un large éventail de questions d'actualité qui intéressent les responsables de la politique budgétaire de par le monde, notamment à l'heure du durcissement de la politique budgétaire. Il couvre notamment les questions suivantes :

- les questions de droit budgétaire telles que celles liées aux principes fondamentaux de droit régissant les lois organiques, l'élaboration de règles budgétaires, la coordination budgétaire dans un contexte fédéral et le rôle des conseils budgétaires;
- les aspects liés à la gestion de la dette publique (GDP) et aux valeurs mobilières, y compris les dimensions juridiques et institutionnelles de la GDP et de l'émission d'obligations d'État;
- l'élaboration de dispositifs juridiques applicables aux fonds souverains et aux entreprises publiques;
- les questions fiscales d'actualité qui intéressent les responsables du droit fiscal (les questions transfrontalières et d'érosion de l'assiette fiscale, par exemple) et la conception des instruments juridiques dans les domaines des impôts sur le revenu et des taxes générales à la consommation (TVA, par exemple) pour y répondre.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer les liens entre les différents aspects du cadre juridique qui régit le budget et leurs conséquences.
- Identifier les grandes questions juridiques et de politique générale d'actualité dans les différents aspects du droit budgétaire ainsi que les pratiques optimales qui permettent d'y répondre, notamment par une réforme juridique.
- Identifier les approches juridiques qui se sont révélées efficaces en tirant les leçons de l'expérience de différents pays présentée par les intervenants et les autres participants.

STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

▲ Bilans et comptes d'accumulation (BCA)

Public visé : Fonctionnaires principalement chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux (en particulier les comptes sectoriels et les comptes de qui à qui) au sein des instituts nationaux de statistiques et des banques centrales.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des statistiques du FMI, couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des comptes d'accumulation (comptes de capital, comptes financiers, autres changements de volume d'actifs et comptes de réévaluation) et des bilans par secteurs institutionnels. Le cours se fondera sur le cadre conceptuel du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*. Il vise à donner aux participants les aptitudes nécessaires pour établir les comptes d'accumulation sectoriels et les bilans. Le cours comprend des exposés sur les concepts et les questions de méthodologie ainsi que des ateliers sur des questions pratiques de compilation. Des exposés offrent une perspective complète du cadre méthodologique, des concepts et des définitions relatives aux comptes d'accumulation sectoriels et aux bilans, passent en revue les sources de données potentielles et illustrent les procédures et techniques possibles de compilation. Le cours offre aussi aux participants un forum d'échange des pratiques et expériences nationales relatives à l'établissement des comptes d'accumulation sectoriels et des bilans.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer aux décideurs qu'il est important et intéressant d'établir les comptes d'accumulation sectoriels et les bilans pour analyser l'évolution de la situation macroprudentielle.
- Décrire le lien entre les statistiques financières et non financières, et jeter ainsi les fondements d'une compilation intégrée des activités économiques non financières, des transactions financières et des bilans.
- Appliquer la connaissance acquise des concepts et des méthodes pour mettre en évidence les lacunes des données ainsi que les points forts et les faiblesses des données existantes.
- Proposer des accords d'échange de données avec les organismes concernés pour jeter les bases d'un effort coordonné visant à établir et diffuser des comptes sectoriels et des bilans comparables au niveau international, à partir du *Système de comptabilité nationale 2008*.

▲ Comptes nationaux trimestriels (CNT)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'établir les statistiques des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, doit permettre de maîtriser les concepts, les sources de données et les techniques d'établissement des statistiques des comptes nationaux trimestriels. Il repose sur le *Manuel des comptes nationaux trimestriels* du FMI et s'adresse aux responsables de l'établissement des comptes nationaux de pays qui mettent en place des comptes nationaux trimestriels ou qui prévoient de le faire. Il couvre aussi bien les aspects théoriques que pratiques de l'établissement des comptes nationaux trimestriels et traite des principaux thèmes suivants :

- champ d'application et rôle des comptes nationaux trimestriels;
- sources de données nécessaires pour établir les estimations trimestrielles du PIB (essentiellement à partir des approches de la production et des dépenses);
- techniques de benchmarking pour combiner les indicateurs trimestriels aux estimations annuelles;
- correction des variations saisonnières;
- mesures de prix et de volume;
- techniques de concordance pour établir les séries chronologiques des comptes nationaux trimestriels;
- autres questions particulières relatives aux comptes nationaux trimestriels;
- politique de révision et pratiques de diffusion.

Ce cours se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers et de discussions en petits groupes.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire les comptes nationaux trimestriels, notamment leur établissement, leur champ d'application, leur rôle et les normes et pratiques optimales internationales.
- Décrire les données requises et les méthodes employées pour établir les différents ensembles de statistiques des comptes nationaux trimestriels, en particulier le PIB et sa valorisation.
- Illustrer la relation entre les comptes nationaux trimestriels et les autres agrégats au sein du *SCN*.
- Mettre au point un dispositif simple d'établissement d'une série statistique de comptabilité nationale de base, comprenant la collecte et l'élaboration de données-source pour appliquer des méthodes statistiques simples permettant de calculer ces agrégats. Acquérir une expérience pratique de questions particulières liées à l'établissement et à l'exploitation de données trimestrielles.
- Décrire les usages analytiques des informations trimestrielles sur le PIB, leurs usages analytiques possibles et certaines techniques plus élaborées permettant d'évaluer plus précisément l'activité économique.

▲ Établissement des statistiques de la balance des paiements (SBP)

Public visé : Fonctionnaires dont la responsabilité principale est l'établissement des statistiques de la balance des paiements et/ou de la position extérieure globale. Les participants doivent être au

fait de la méthode appliquée dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des statistiques du FMI, donne des conseils pratiques sur l'établissement et la diffusion des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale sur la base du *Guide d'établissement des statistiques de balance des paiements* de 2014 qui accompagne le *MBP6*. L'objectif du cours est de montrer comment le cadre conceptuel qui est décrit dans le *MBP6* peut être appliqué dans la pratique. Le cours comprend une série de débats sur les diverses méthodes d'établissement des données en vue de la préparation des comptes internationaux. Des exposés et des débats portent sur les méthodes d'établissement des données, y compris les sources de données qui peuvent être utilisées pour établir les comptes internationaux, ainsi que des questions complexes de méthodologie et d'établissement qui sont liées à des composantes particulières et d'autres questions qui concernent plusieurs comptes. Les participants auront l'occasion d'examiner les problèmes qu'ils rencontrent pour établir les statistiques des comptes internationaux dans leur pays.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Approfondir leurs connaissances sur l'établissement et la diffusion des données sur la balance des paiements et la position extérieure globale suivant les techniques décrites dans le guide d'établissement qui accompagne le *MBP6*.
- Trouver de nouvelles sources de données pouvant servir à améliorer l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale.
- Analyser les techniques statistiques adaptées aux questions complexes de méthodologie et d'établissement.
- Tirer les enseignements de l'expérience d'autres statisticiens;
- Étudier l'utilisation, aux fins de l'analyse, des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale.

▲ Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IAE)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'établir des indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les banques centrales et les offices statistiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, présenté par le Département des statistiques du FMI, examine l'identification et l'évaluation des indicateurs et des techniques qui permettent de combiner les indicateurs en un seul indice global de l'activité économique de



manière à suivre les tendances économiques. Des estimations ou indices provisoires de l'activité économique rassemblent une série d'indicateurs économiques pour donner une mesure globale de la tendance économique en temps voulu. Ces mesures donnent des renseignements utiles aux dirigeants, au-delà des estimations annuelles et trimestrielles du PIB (qui sont plus complètes, mais ne sont généralement disponibles qu'avec un retard considérable) et des indicateurs mensuels et trimestriels partiels (qui sont à jour, mais ne reflètent qu'une partie de l'économie).

Ce cours est destiné aux personnes qui établissent ou pourraient établir des indicateurs à court terme dans les banques centrales et les offices statistiques, ainsi qu'aux personnes chargées de la collecte de données pour établir les indicateurs mensuels. Il est attendu des participants qu'ils préparent une liste des indicateurs mensuels et trimestriels qui sont disponibles dans leur pays, et qu'ils assemblent des données. Ces indicateurs seront utilisés dans la partie atelier du cours pour établir des estimations expérimentales.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer la nature et les utilisations possibles des statistiques à haute fréquence sur l'activité économique ainsi que leur relation et leur cohérence au sein du système de comptabilité nationale.
- Élaborer un cadre simple afin d'établir un indice de l'activité économique, de la collecte des données-source à la mise en œuvre de méthodes statistiques simples et aux techniques d'établissement de l'indice.
- Exploiter des informations utiles à court terme figurant dans les indicateurs à haute fréquence de l'activité économique en appliquant certains outils d'analyse, des tableaux de calcul et des procédures statistiques.

▲ Indicateurs de solidité financière (ISF)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de supervision du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des statistiques du FMI, initie les participants aux aspects fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des indicateurs de solidité financière (ISF) servant à l'analyse macroprudentielle. Il couvre les aspects méthodologiques et techniques de la construction des ISF exposés dans le *Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière* et ses amendements de 2007. Il traite également des mises à jour envisagées du *Guide*, notamment les nouveaux ISF pour les institutions de dépôts et d'autres institutions financières. Des exposés ont été présentés sur les thèmes suivants :

- secteurs institutionnels et marchés financiers;
- bases de consolidation pour les ISF;
- cadre réglementaire régissant les établissements de dépôts;
- principes comptables et états financiers sectoriels pour les ISF;
- ISF fondamentaux et complémentaires pour les institutions de dépôts, les autres institutions financières et les autres secteurs;
- analyse du groupe d'institutions comparables et statistiques descriptives;
- surveillance du secteur financier et ISF;
- analyse macroprudentielle et ISF.

Les exposés sont complétés par une série d'exercices pratiques, durant lesquels les participants travaillent en groupe pour résoudre les aspects pratiques de la classification des unités financières, de la construction des populations recensées pour les ISF, du calcul des ratios de solvabilité et de liquidité suivant le cadre réglementaire de Bâle, de la production d'ISF pour les institutions de dépôts et de l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Le cours présente le formulaire ISF à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Établir des ISF suivant la méthode du *Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière* à l'aide de données-source obtenues à partir des états financiers sectoriels et des formulaires de déclaration aux autorités de contrôle.
- Calculer les ISF à partir de différentes bases de consolidation et interpréter les différents résultats obtenus.
- Analyser et interpréter les ISF établis pour le secteur financier et leur utilisation dans la surveillance financière et la politique macroprudentielle.

▲ Indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur et statisticiens chargés des indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR), ou prévoyant d'en établir un.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des statistiques du FMI, donne un aperçu des sources de données et des méthodes qui permettent d'établir des indices de prix de l'immobilier résidentiel et décrit des questions stratégiques concernant leur établissement dans un contexte national. L'accent est mis sur l'importance de l'évaluation d'autres sources de données pour établir ces indices, pour ce qui est de la couverture potentielle, du délai de production, de l'intérêt d'une méthodologie de composition qualitative, de l'adéquation de la mesure des prix et de la pondération. Les arbitrages à effectuer lors de la sélection des sources de données sont examinés, de même que les stratégies qui permettraient de développer des sources de données à plus long terme. La composante méthodologique du cours met l'accent sur le problème de la composition qualitative; le dosage de biens faisant l'objet de transactions au cours de chaque période varie, ce qui influe sur les mesures de la variation des prix moyens. Les régressions hédoniques et les ventes répétées sont les principales méthodes utilisées pour faire face à ce problème. Le cours indique comment les sources de données et les questions méthodologiques sont liées entre elles. Il suit les principes d'Eurostat 2013, de l'OIT, du FMI, de l'OCDE, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et du Manuel de la Banque mondiale sur les IPIR.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Appliquer différentes méthodes d'établissement des IPIR.
- Mettre en évidence les points forts et les faiblesses des sources de données possibles pour établir des IPIR.
- Choisir la méthode la plus indiquée pour établir des IPIR compte tenu des données actuellement disponibles.
- Formuler des recommandations pour élaborer davantage de sources de données s'il y a lieu.

▲ Normes internationales de données dans les plates-formes OpenData nationales (NID)

Public visé : Correspondants chargés de la communication de données nationales et fonctionnaires dont la principale responsabilité est la diffusion des statistiques nationales.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en informatique, en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé conjointement par la BAfD et le Département des statistiques du FMI, se centre sur le recueil, la présentation et la diffusion de statistiques économiques et monétaires, et sur les aspects pratiques de la diffusion de données de la PDNR (page de données nationales récapitulatives). Il présente les normes statistiques internationales, SDMX et les codes normalisés et explique en quoi ils facilitent l'échange de données. Il donne aussi l'occasion d'utiliser l'infrastructure OpenData de façon pratique pour communiquer des données au FMI. Le cours s'articule autour d'une étude de cas, offrant ainsi une formation pratique.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer les avantages de la plate-forme OpenData pour harmoniser la diffusion des données des statistiques officielles.
- Utiliser la plate-forme OpenData pour héberger la page de données nationales récapitulatives de leur pays, notamment en :
 - créant et actualisant des ensembles de données sur la plate-forme OpenData afin de diffuser les données;
 - en créant des tableaux de bord sur la plate-forme OpenData pour visualiser le contenu des ensembles de données;
 - permettre la diffusion de données SDMX lisibles par machine sur la plate-forme OpenData;
 - tenir à jour la page de données nationales récapitulatives (PDNR) de leur pays.
- Mettre en place des pratiques de bonne gouvernance pour gérer le contenu des données de la plate-forme OpenData.
- Adopter la plate-forme OpenData pour mettre en place la PDNR suivant la NGDD renforcée (eGDDS).

▲ Statistiques de finances publiques (SFP)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de finances publiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, proposé par le Département des statistiques du FMI, porte sur le cadre conceptuel des statistiques de finances publiques (SFP), tel que défini dans le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* du FMI (mise à jour du *Manuel SFP 2001*), ainsi que sur les aspects pratiques de l'établissement des données. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les classifications détaillées sont traités dans le cadre de la nouvelle méthodologie harmonisée avec le système de la comptabilité nationale. Le cours examine les règles de comptabilité et le champ d'application du cadre de SFP (notamment la comptabilité sur la base des droits et obligations), l'évaluation, la classification, la dette, les bilans ainsi que les sources et les méthodes utilisées dans l'établissement des statistiques. Il couvre également la déclaration des données au FMI. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer le cadre de SFP intégré, notamment ses principes fondamentaux, ses définitions et ses principes comptables.
- Classifier la situation des stocks et des flux de base de l'État selon la nomenclature du *Manuel SFP 2014*.

- Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans les sous-secteurs pertinents du secteur public comme les administrations publiques et les entreprises publiques.

▲ Statistiques de la dette du secteur public (SDP)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, se centre sur le cadre conceptuel des statistiques de la dette du secteur public présenté dans le *Guide d'établissement des statistiques de la dette du secteur public* et aborde aussi les aspects pratiques de l'établissement des données de la dette du secteur public. Les concepts fondamentaux, les principes comptables et les détails de la classification sont examinés dans le contexte de la méthodologie qui est harmonisée avec les statistiques de finances publiques et le système de comptabilité nationale. Le cours traite des règles relatives au champ d'application et à la comptabilité du cadre de statistiques de la dette du secteur public, de la valorisation, de la classification, des principales questions méthodologiques ainsi que des sources et des méthodes auxquelles il est fait appel pour établir les statistiques. Il examine aussi la communication des données sur la dette au FMI et à la Banque mondiale. Il s'articule autour d'une série d'études de cas.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Définir la dette brute et nette et expliquer les concepts fondamentaux et les principes comptables de l'établissement des statistiques de la dette du secteur public.
- Classifier les positions d'endettement du secteur public suivant le *Guide d'établissement des statistiques de la dette du secteur public*.
- Appliquer les principes généraux pour classer une entité dans le secteur public ainsi que dans les sous-secteurs pertinents du secteur public comme les administrations publiques et les entreprises publiques.
- Communiquer au FMI et à la Banque mondiale des statistiques trimestrielles sur la dette du secteur public couvrant au minimum l'administration centrale.

▲ Statistiques de la dette extérieure (SDE)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.



Description du cours : Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, vise à permettre aux participants de maîtriser le cadre conceptuel de l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE) ainsi que les éléments pratiques du recueil et de l'analyse de ces données. Il comporte des exposés, des exercices pratiques et des études de cas. Le manuel utilisé pour le cours est l'ouvrage intitulé *Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide de la dette extérieure)* de 2013. Ce cours couvre les thèmes suivants :

- le cadre conceptuel pour l'établissement des séries de données sur la dette extérieure, tel que recommandé dans le *Guide de la dette extérieure* de 2013, et son lien avec les principes de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la méthodologie de la comptabilité nationale;
- les principes pratiques de l'établissement des données de la dette extérieure pour les secteurs public et privé, y compris le dispositif institutionnel pour l'établissement de ces données ainsi que les sources internationales des statistiques de la dette extérieure;
- les conditions requises par les normes de diffusion des données du FMI pour les statistiques de la dette extérieure, y compris la base de données de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale et du FMI (STDE);
- l'interaction entre les SDE et le formulaire-type de présentation de la dette du secteur public;
- les différents usages des SDE;
- l'évaluation de la qualité des SDE sur la base du Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour les SDE.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE en suivant le *Guide de la dette extérieure* de 2013.
- Trouver de nouvelles sources de données et de nouvelles techniques d'établissement des données pouvant servir à améliorer l'établissement des SDE.
- Décrire les usages des SDE aux fins de l'analyse.

- Analyser les conditions requises par les normes de diffusion des données du FMI pour les SDE, y compris la base de données STDE.

▲ Statistiques de position transfrontalière (SPT)

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de position extérieure globale ou les statistiques de dette extérieure, ainsi que celles ayant trait à l'*Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP)* et l'*Enquête coordonnée sur l'investissement direct (ECID)*.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, offre une formation sur la méthodologie d'établissement et de diffusion des statistiques de la position transfrontalière, y compris la position extérieure globale, les données pour mémoire et les données supplémentaires de la PEG en suivant le *MBP6*; les statistiques de la dette extérieure, y compris la composition par monnaie, l'échéance résiduelle et le calendrier du service de la dette; l'*ECIP*, y compris les données sectorielles, et l'*ECID*. Le cours se compose d'une série d'exposés, de discussions et de travaux pratiques. Les exposés et discussions portent principalement sur les concepts généraux et les pratiques d'établissement des statistiques, tandis que les exercices permettent aux participants de mettre leurs connaissances en pratique. Les participants auront l'occasion d'examiner les problèmes qu'ils rencontrent pour établir les statistiques de position transfrontalière dans leur pays. Le cours reposera sur le *MBP6*, les *Statistiques de la dette extérieure — Guide pour les statisticiens et les utilisateurs* de 2013, le *Guide ECIP* de 2010 et le *Guide ECID* de 2015. Il s'inspirera des initiatives du G-20 sur les déficits de données, s'il y a lieu.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Établir la PEG, les *SDE*, l'*ECIP* et/ou l'*ECID*, ainsi que les données pour mémoire, les données supplémentaires de la PEG et les tableaux sur les statistiques de la dette extérieure, suivant le cadre conceptuel des statistiques de la position transfrontalière.
- Trouver de nouvelles sources de données pour établir les statistiques de la position transfrontalière.
- Appliquer les techniques d'établissement des données et les pratiques optimales de diffusion liées aux statistiques de la position transfrontalière (*PEG*, *SDE*, *ECIP* et *ECID*).
- Tirer les enseignements de l'expérience d'autres statisticiens et étudier l'utilisation, aux fins de l'analyse, des statistiques de la position transfrontalière.
- Mettre en évidence les déficits de données éventuels des statistiques de la position transfrontalière dans les pays participants en prenant pour référence les initiatives du G-20 sur les déficits de données.

▲ Statistiques des prix (SP)

Public visé : Spécialistes expérimentés de l'établissement des indices des prix à la consommation (IPC), indices des prix à la production (IPP) ou indices des prix à l'exportation et à l'importation (IPXI).

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des statistiques du FMI, a pour objectif d'aider les participants à mieux comprendre en théorie et en pratique l'établissement des IPC, des IPP et des IPXI. Il examine la théorie des indices et ses implications pratiques concernant le choix d'une formule de calcul de l'indice à des niveaux plus ou moins élevés d'agrégation. Il traite également des méthodes d'échantillonnage et de recueil des données auprès des détaillants et des entreprises. Le rôle de déflateur des indices de prix dans le *SCN 2008* est également abordé, tout comme des questions connexes de champ d'application et des principes de valorisation. Des séances sont consacrées aux thèmes suivants :

- méthodes de traitement des articles indisponibles de manière temporaire ou permanente;
- ajustements de prix dus à des changements de qualité et à l'intégration de nouveaux produits, établissements et points de vente;
- concordance des indices avec la révision des structures de pondération.

Ce cours s'inspire des principes et des recommandations formulés dans les manuels de l'IPC (2004), de l'IPP (2004) et des IPXI (2009).

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Appliquer les principes de la théorie de l'indice des prix.
- Déterminer dans quelle mesure un indice des prix respecte les pratiques optimales internationales.
- Appliquer des méthodes permettant de résoudre les difficultés d'établissement des indices tels que les articles indisponibles, les changements de qualité et l'actualisation des indices.

▲ Statistiques monétaires et financières — Cours avancé (SMF-A)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est recommandé d'avoir suivi le cours SMF-I.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des statistiques du FMI, initie les participants à l'établissement des statistiques monétaires, en insistant particulièrement sur les autres sociétés financières. Il fournit également une vue générale des statistiques financières et de la comptabilité nationale. Les

supports du cours s'appuient sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (en anglais seulement). Bien que ce cours résume les principaux principes qui sous-tendent l'établissement des statistiques monétaires, on suppose que les participants en ont déjà une bonne connaissance (acquise, par exemple, en participant au cours SFM-I). Une partie fondamentale du cours porte sur les caractéristiques des différentes autres sociétés financières (sociétés d'assurance, fonds de pension, fonds d'investissement non monétaires, etc.), la structure habituelle de leur bilan et leur rôle dans le secteur financier. Le cours couvre également certains aspects des statistiques financières, dont les stocks et flux financiers de tous les secteurs de l'économie nationale et leur interaction avec le reste du monde, l'approche bilancielle de l'analyse des facteurs de vulnérabilité et les liens entre les statistiques monétaires, de balance des paiements, de finances publiques et de comptabilité nationale. Il comprend des présentations didactiques ainsi que des études de cas qui donnent l'occasion aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires pour les autres sociétés financières et avec les principes de base qui sous-tendent l'établissement de la comptabilité nationale. À la fin du cours, les participants devront faire un bref exposé sur les questions d'établissement des statistiques monétaires dans leur pays.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Faire la distinction entre les différents types d'autres sociétés financières et connaître leur rôle dans le secteur financier et leurs conséquences sur la collecte de données aux fins des statistiques monétaires.
- Établir les statistiques monétaires pour le secteur des autres sociétés financières suivant le formulaire standard de déclaration des données 4SR.
- Appliquer les principaux principes des statistiques financières et de la comptabilité nationale.

▲ Statistiques monétaires et financières — Cours d'introduction (SMF-I)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, présenté par le Département des statistiques du FMI, prépare les participants à l'établissement de statistiques monétaires couvrant les bilans sectoriels de la banque centrale et des autres institutions de dépôts, conformément aux normes internationales. Les supports du cours s'appuient sur le *Manuel de statistiques monétaires et financières* et le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (en anglais seulement). Il examine les principes de la résidence et de la sectorisation économique, les caractéristiques et la classification des instruments financiers, les principes de valorisation et

d'autres questions comptables qui se rapportent à l'établissement des statistiques monétaires. De plus, les participants sont initiés aux caractéristiques des sociétés de dépôts, notamment à leur rôle comme émettrices de monnaie, et aux principaux principes de l'analyse des agrégats monétaires et des agrégats de crédit. Le cours se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers et d'études de cas durant lesquels les participants se familiarisent aux aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires, y compris l'utilisation des états financiers pour remplir les formulaires de déclaration normalisés (SRF 1SR et 2SR) pour les banques centrales et les autres institutions de dépôts, et déterminer la situation monétaire pour les banques centrales, les autres institutions de dépôts et l'ensemble du secteur des sociétés de dépôts. À la fin du cours, les participants devront présenter un bref exposé sur les questions d'établissement des statistiques monétaires dans leur pays.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Établir des statistiques monétaires (enquêtes et bilans sectoriels) pour les banques centrales et les secteurs des autres établissements financiers et des sociétés de dépôts suivant la méthode recommandée dans le *Guide pour l'établissement des statistiques monétaires et financières* (résidence, sectorisation, valorisation et questions comptables) à l'aide des formulaires de déclaration normalisés 1SR et 2SR.
- Utiliser l'enquête monétaire et les principaux agrégats monétaires et de crédit pour analyser la politique monétaire.

▲ Statistiques sur les titres de dette (STD)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales et d'autres organismes chargés de recueillir et d'établir les statistiques sur les titres de dette.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est utile d'avoir des notions de mathématiques financières.

Description du cours : Ce nouveau cours, proposé par le Département des statistiques du FMI, familiarise les participants à

la méthode recommandée dans le manuel *Handbook on Securities Statistics* publié en mai 2015 et réalisé conjointement par le FMI, la Banque des règlements internationaux et la Banque centrale européenne. Il couvre notamment les thèmes suivants : définition et caractéristiques des titres de dette, titrisation et autres opérations connexes, valorisation et enregistrement des titres de dette, dispositifs de classification et tableaux de présentation des titres de dette et bases de données titre par titre. Un exercice pratique sur la valorisation et l'enregistrement des différents types de titres de dette complète les exposés.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Définir les concepts qui sous-tendent les statistiques sur les titres de dette en termes de sectorisation, de valorisation et de règles comptables.
- Décrire le cadre nécessaire pour construire des bases de données titre par titre et les difficultés techniques qu'il pose.
- Calculer des valeurs nominales et marchandes des différents types de titres de dette en fonction de leurs caractéristiques et des fluctuations du marché.
- Interpréter les tableaux de présentation des statistiques sur les titres de dette recommandées dans les initiatives du G-20 sur les déficits de données.

POLITIQUES MONÉTAIRES, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL

▲ Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (AMPM)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur prenant des décisions de politique monétaire et agents chargés de l'analyse et de la prévision macroéconomiques ou de la gestion des modèles macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier



d'une expérience équivalente, et maîtriser les logiciels quantitatifs comme EViews et Matlab. Il leur est fortement recommandé de suivre le cours en ligne Prévision macroéconomique (PMx) et le cours Politique monétaire (PM) avant de s'inscrire au cours AMPM. Les participants doivent être familiarisés avec l'usage de logiciels quantitatifs tels que EViews et Matlab/Octave, mais il n'est pas obligatoire qu'ils en aient une connaissance précise.

Description du cours : Ce cours, offert par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, donne une formation rigoureuse sur l'utilisation des modèles simples dynamiques néokeynésiens pour réaliser des analyses et des prévisions monétaires, en mettant l'accent sur l'analyse des politiques monétaires pour faire face aux déséquilibres et aux chocs macroéconomiques. Il équipe les participants des outils nécessaires pour élaborer et/ou développer un modèle de façon à l'adapter à la politique monétaire et au régime de change de leur pays. Des études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer diverses expériences.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Personnaliser un modèle simple d'une économie de la région qui représente le mécanisme de transmission de la politique monétaire et les chocs auxquels elle risque d'être confrontée.
- Acquérir et appliquer les outils employés dans les banques centrales modernes pour réaliser une analyse « modélisée » de la politique monétaire et des prévisions à l'aide d'un cadre pratique sur Matlab.
- Procéder à des prévisions immédiates et à court terme sur cette économie à l'aide de diverses techniques économétriques d'estimation et d'avis d'experts.
- Utiliser le modèle pour élaborer des projections cohérentes à moyen terme de grandes variables macroéconomiques telles que la production, l'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change.
- Mettre en évidence les risques que présentent les prévisions de référence et élaborer des plans d'urgence et des mesures gouvernementales pour faire face à ces risques.
- Commencer à construire un modèle simple d'analyse de la politique monétaire à l'aide des données sur leur pays lorsqu'ils rentreront dans leur pays (si cela présente un intérêt pour leurs travaux).

▲ Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (APM)

Public visé : Décideurs de niveau débutant à intermédiaire dans des banques centrales et des ministères des finances responsables de la politique de gestion du compte de capital. Aucune connaissance préalable du sujet n'est nécessaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne

connaissance de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base de Microsoft Excel. Il est recommandé d'avoir suivi le cours Programmation et politiques financières (PPF) ou le cours Diagnostics macroéconomiques (DM).

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, vise à mieux faire connaître la dynamique des flux de capitaux et leur effet sur la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Il analyse les mesures possibles pour tirer parti de l'intégration du marché des capitaux tout en réduisant au minimum et en atténuant ses effets défavorables. Le cours commence par un rappel sur les statistiques de la balance des paiements et une description des autres indicateurs des flux de capitaux et de l'ouverture du compte d'opérations financières (des mouvements de capitaux). Dans la deuxième partie, il introduit les facteurs déterminants des flux de capitaux et le lien entre ces flux et la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours se termine par une analyse des outils de gestion du compte de capital et de leurs relations avec la réglementation financière et les interventions sur les marchés des changes. Le cours comprend des études de cas sur des crises effectivement survenues, qui montreront aux participants comment le cadre d'action et l'accumulation des facteurs de vulnérabilité qui n'ont été ni reconnus ni pris en compte ont provoqué une crise. Pendant le cours, il est attendu des participants qu'ils participent activement aux discussions et travaillent sur des exercices pratiques en ateliers afin de consolider leurs acquis théoriques.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer la dynamique du compte de capital à l'aide de la balance des paiements d'un pays donné.
- Identifier le ou les risques financiers et économiques qu'engendre un marché mondial des capitaux dans les petits et les grands pays.
- Montrer comment l'action des pouvoirs publics peut influencer sur les crises du compte de capital (et les prévenir) et déterminer les difficultés qu'affronte un pays pour stabiliser l'économie suivant différents scénarios économiques.
- Évaluer l'effet des politiques de réforme financière, tant sur la croissance économique que sur le risque de crises financières.
- Définir une crise du compte de capital et évaluer ses coûts connexes.
- Proposer des mesures gouvernementales pour faire face aux crises futures et réduire leur coût ou les éviter.

▲ Politique de change (PC)

Public visé : Fonctionnaires de carrière de rang débutant à intermédiaire chargés de l'analyse des taux de change et de la politique de change.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou

justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Avant de commencer ce cours, il est recommandé d'avoir suivi soit le cours PPF, soit le cours DM. Les participants doivent également avoir une connaissance pratique de Microsoft Word, Excel, PowerPoint et EViews.

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, offre une vision d'ensemble de la politique de change et de l'analyse des taux de change. Dans une première partie, ce cours présente les principaux concepts et définitions utilisés dans l'analyse des taux de change, notamment ceux du désalignement du taux de change. Il étudie ensuite comment une évolution du taux de change réel peut influencer sur l'ajustement extérieur et la croissance. Il présente ensuite les méthodes permettant d'estimer le taux de change réel d'équilibre et l'approche du solde extérieur du FMI pour mesurer le désalignement du taux de change. Enfin, la première partie du cours traite également de différents aspects des interventions sur les marchés des changes : objectifs, modalités, efficacité, modes d'évaluation de l'adéquation des réserves et gestion des réserves de change. Dans une deuxième partie, le cours porte sur les compromis de politique macroéconomique dans différents régimes de change, le choix du régime de change et les principales difficultés de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents, telles que l'utilisation de régimes hybrides, la sortie contrainte ou non des régimes de change fixes et les motifs de ce qu'il est convenu d'appeler la peur du flottement. Le cours s'achève sur une analyse des crises de change, du rôle des politiques macroéconomiques dans leur prévention et des outils analytiques utilisés dans la profession pour les anticiper.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Déterminer si les réserves de change sont suffisantes à l'aide des indicateurs classiques et nouveaux de l'adéquation des réserves.
- Évaluer l'efficacité des interventions sur le marché des changes à l'aide d'études de cas d'interventions dans quelques pays.
- Mesurer le désalignement du taux de change à l'aide de méthodes et de modèles différents, et notamment de la méthode d'évaluation du solde extérieur du FMI.
- Créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales.
- Estimer la probabilité que survienne une crise de change à l'aide de techniques économétriques faisant appel à des données de panel.
- Adapter les modèles et les techniques enseignés dans ce cours (méthode d'évaluation du solde extérieur, paramètres d'adéquation des réserves, systèmes d'alerte avancée, crises de change, etc.) aux données de leur pays et les utiliser pour analyser les politiques publiques si cela présente un intérêt pour leurs travaux.

Les participants pourront aussi :

- décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influencer sur le choix d'un régime approprié;
- mettre en évidence les incohérences des politiques publiques qui peuvent provoquer des crises de change;
- mettre en évidence les politiques publiques à même de les prévenir.

▲ Politique monétaire (PM)

Public visé : Fonctionnaires de rang débutant à supérieur de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la mise en œuvre de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Ce cours fait un tour d'horizon de la politique économique. Il est recommandé aux participants de le suivre après avoir pris quelques cours généraux de macroéconomie, par exemple les cours Programmation et politiques financières (PPF) et Diagnostics macroéconomiques (DM), ou suivi les modules en ligne de ces cours, le cas échéant.

Description du cours : Ce cours, offert par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, fait un tour d'horizon de la politique économique en se concentrant sur les régimes monétaires, les mécanismes de transmission monétaire et le rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il comble l'écart entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en faisant comprendre les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les connaissances sont acquises à l'aide d'exposés qui introduisent aux concepts fondamentaux, puis dans des ateliers pratiques. Des études de cas adaptées servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer diverses expériences.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises suivant les différents régimes pour stabiliser les prix.
- Déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle.
- Évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et exposer les résultats à leurs pairs.

Les agents des banques centrales devraient aussi pouvoir :

- Élaborer un cadre de politique monétaire robuste.
- Prescrire les politiques adaptées au cadre choisi.

ÉVALUATION DES SAUVEGARDES

▲ Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC)

Public visé : Cadres de direction de banques centrales responsables de la comptabilité, de l'information financière, de l'audit, de la gestion des risques, du contrôle interne, des opérations juridiques ou de la gestion des réserves, ou qui siègent à un conseil ou à un comité chargé de la supervision de l'audit, des placements ou de la communication des informations financières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que comptabilité, gestion, sciences économiques, finance ou droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Description du cours : Ce cours, offert par le Département financier du FMI en collaboration avec le Département juridique, vise à familiariser par des méthodes interactives les responsables des banques centrales avec la méthodologie de l'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met notamment l'accent sur l'importance de la gouvernance, de la transparence et de l'attribution des responsabilités dans la banque centrale pour améliorer les sauvegardes financières. Il offre aussi aux agents des banques centrales un cadre dans lequel ils peuvent procéder à des échanges de vues sur leur expérience du renforcement des dispositifs de sauvegarde, en particulier sur les nouveaux défis ou problèmes auxquels ils sont confrontés. Il conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations tels que les mécanismes d'audit externe et interne, le cadre d'information financière, le système de contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI. En outre, le cours offre un aperçu général des principaux concepts à la base de l'autonomie et de la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs à la banque centrale.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Analyser les points forts et les faiblesses des sauvegardes financières de la banque centrale de leur pays.
- Déterminer les mesures précises qui peuvent être prises pour renforcer ces sauvegardes.

- Utiliser les principales pratiques appliquées par les banques centrales en matière de bonne gouvernance, d'autonomie, d'obligation de rendre compte et de transparence de la banque centrale.
- Décrire et expliquer les principales obligations de la politique de sauvegardes du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.



COURS SPÉCIALISÉS

▲ Croissance inclusive (CI)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à améliorer la création d'emplois.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le renforcement des capacités, vise à permettre aux participants de maîtriser les concepts de croissance inclusive et à les doter de certains outils analytiques et opérationnels pour évaluer, mesurer et suivre l'effet des politiques macroéconomiques sur la croissance, la pauvreté et les inégalités, ainsi que sur la création d'emplois. Des conférences initient aux concepts de base de la croissance inclusive, en s'intéressant particulièrement aux questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers permettent aux participants d'appliquer ces concepts et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités.
- Analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, la réduction de la pauvreté et l'égalité.
- Mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité à l'aide d'une étude de cas.
- Élaborer une stratégie de croissance inclusive pour leur pays.

▲ Diagnostic des vulnérabilités (DV)

Public visé : Fonctionnaires à tous les niveaux des banques centrales et des ministères des finances, chargés du suivi et de l'évaluation des vulnérabilités et des risques au niveau des pays et des régions.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, avoir des connaissances de base en économétrie et être familiarisés avec l'utilisation de logiciels d'applications économétriques.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, complète le cours sur les diagnostics macroéconomiques (DM) en étoffant la capacité des participants à évaluer les facteurs de vulnérabilité budgétaire, financière et extérieure de façon intégrée en faisant appel à plusieurs outils de diagnostic capables de cerner les risques extrêmes.



Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Identifier les mesures appropriées destinées à faire face aux facteurs de vulnérabilité budgétaire, financière et extérieure.
- Décrire comment des facteurs de vulnérabilité peuvent apparaître des suites de chocs défavorables ou de politiques déficientes, et montrer comment ces vulnérabilités peuvent se transformer en crises.
- Appliquer une série d'outils de diagnostic afin de suivre des indicateurs de vulnérabilité et prédire des indicateurs de risques extrêmes, notamment des outils actuellement utilisés dans la surveillance du FMI.
- Adapter certains outils de diagnostic aux données et à la situation de leur pays en les organisant comme matrices des rapports sur les vulnérabilités des pays.

▲ Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le renforcement des capacités, porte sur les questions de politique macroéconomiques et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Il se déroule sous forme d'exposés, d'ateliers pratiques, de débats, d'études de cas et d'exercices d'entraînement en ligne.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Déterminer comment les performances économiques des pays riches en ressources naturelles peuvent différer de celles d'autres pays (en termes de croissance, de croissance inclusive, d'économie politique, de malédiction des ressources, de diversification, de syndrome hollandais, etc.).
- Appliquer des règles budgétaires simples pour déterminer quel volume extraire et consommer et épargner le produit de la vente de ressources naturelles, ainsi que les modalités d'épargne, par exemple un fonds souverain.
- Élaborer un cadre budgétaire assorti d'objectifs et de priorités clairs qui assure une viabilité budgétaire à long terme et prend en compte la volatilité des cours des produits de base, dans lequel le secteur public joue un rôle de soutien au régime budgétaire et aux dépenses publiques.
- Mettre en évidence les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- Évaluer les avantages et les inconvénients des politiques visant à encourager la diversification et la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

▲ Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPRx) [en ligne](#)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours est particulièrement destiné aux fonctionnaires des banques centrales, des ministères des finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, animé par l'Institut du pour le renforcement des capacités et le Département des finances publiques du FMI, porte sur les questions de politique macroéconomiques et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Déterminer comment les performances économiques des pays riches en ressources naturelles peuvent différer de celles d'autres pays (en termes de croissance, de croissance inclusive, d'économie politique, de malédiction des ressources, de diversification, de syndrome hollandais, etc.).
- Appliquer des règles budgétaires simples pour déterminer quel volume extraire, consommer et épargner du produit de la vente de ressources naturelles, ainsi que les modalités d'épargne, par exemple un fonds souverain.
- Élaborer un cadre budgétaire assorti d'objectifs et de priorités clairs qui assure une viabilité budgétaire à long terme et prend

en compte la volatilité des cours des produits de base, dans lequel le secteur public joue un rôle de soutien au régime budgétaire et aux dépenses publiques.

- Mettre en évidence les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base.
- Évaluer les avantages et les inconvénients des politiques visant à encourager la diversité et la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

▲ Problématique économique de l'intégration régionale (PEI)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des finances et d'autres ministères et organismes intéressés des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) intervenant dans des processus d'intégration sont également invités à participer à ce cours.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Le principal objectif de ce cours, animé par l'Institut du FMI pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions du monde, il porte sur :

- les conditions de l'intégration économique et monétaire.
- l'intégration commerciale, financière et monétaire;
- les coûts et avantages du processus d'intégration;
- les aspects de l'intégration liés à l'économie politique.

Les ateliers visent à approfondir les connaissances d'aspects particuliers des expériences d'intégration économique et monétaire. Les participants effectuent des évaluations à partir d'études de cas basées sur des données nationales et devront présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire les différents types d'intégration et de coopération régionales, ainsi que la dynamique du processus d'intégration.
- Entamer une analyse des coûts et avantages pour leur pays de divers dispositifs d'intégration.
- Mesurer la convergence de diverses variables macroéconomiques dans la période précédant une intégration plus poussée, ainsi que la convergence après l'intégration.
- Faire la synthèse des arguments économiques et politiques concernant l'intégration de leur pays.

▲ Réforme des subventions énergétiques (RSEx) en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux agents des ministères des finances, de l'économie ou de la planification qui jouent un rôle de consultation sur la politique macroéconomique ou qui sont chargés de son exécution. Il se déroule en anglais.

Qualifications requises : Une connaissance des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne est proposé par l'Institut pour le développement des capacités, le Département des finances publiques et le Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI. Il s'appuie sur une vaste analyse internationale et une expérience pratique de l'assistance technique et de l'élaboration des réformes des subventions pour formuler des recommandations sur la meilleure manière d'appliquer des réformes visant à réduire les subventions énergétiques.

Ce cours introduit le concept des subventions énergétiques (définition et mesure) et présente les implications économiques, sociales et environnementales des subventions. Il présente également des outils internes permettant d'évaluer les effets redistributifs sur la population d'autres scénarios de réforme des subventions et d'élaborer un mécanisme de tarification des combustibles. Enfin, il passe en revue les pratiques optimales en matière de réforme des subventions énergétiques et présente des réussites et des échecs dans des contextes nationaux particuliers.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer le concept de subvention énergétique et estimer les subventions avant et après impôt.
- Donner la définition des taxes énergétiques correctives et expliquer comment les calculer.
- Étudier les conséquences économiques, sociales et environnementales des subventions énergétiques.
- Expliquer comment élaborer des stratégies robustes de réforme des subventions.
- Analyser les mesures prises par les pouvoirs publics visant à atténuer les effets des réformes des subventions sur l'inflation et le bien-être des ménages.
- Utiliser l'outil Microsoft Excel pour évaluer les effets d'autres scénarios de réforme des subventions énergétiques sur des ménages appartenant à des groupes de revenus différents.
- Élaborer des mécanismes de tarification des combustibles conçus pour atténuer la volatilité des prix des combustibles.

QUESTIONS SPÉCIALISÉES DE FINANCES PUBLIQUES

▲ Analyse et prévision budgétaires (APB)

Public visé : Fonctionnaires débutants des ministères des finances et/ou des banques centrales qui gagneraient à approfondir leur compréhension des dimensions macroéconomiques des questions de politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience en matière d'analyse macroéconomique et savoir utiliser le logiciel Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des finances publiques du FMI, vise à permettre aux participants de se familiariser avec la problématique de la politique budgétaire et les effets macroéconomiques de la politique budgétaire mieux qu'ils ne pourraient le faire durant un cours normal sur la programmation et les politiques financières. Plusieurs conférences sont consacrées aux comptes et à l'analyse budgétaires, à la prévision budgétaire, à la viabilité des finances publiques, aux liens entre le secteur budgétaire et le reste de l'économie et à la dimension budgétaire de la programmation financière. Des exposés sont également prévus sur des questions budgétaires d'actualité.

Près de la moitié du cours se déroule sous forme d'ateliers. Ceux-ci comprennent des séances sur la comptabilité et l'analyse budgétaires, la prévision budgétaire, la viabilité des finances publiques et l'élaboration de repères en matière de finances publiques pour une étude de cas portant sur un pays.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire et expliquer les cadres budgétaires à moyen terme, les règles budgétaires et les conseils budgétaires, ainsi que leur rôle pour favoriser une politique budgétaire robuste en tirant les enseignements d'expériences internationales.
- Déterminer si les pays sont prêts à adopter des cadres budgétaires à moyen terme, des règles budgétaires et des conseils budgétaires, ainsi qu'à résoudre les problèmes de leur mise en œuvre.
- Appliquer les connaissances et les compétences acquises à des évaluations en groupe de cas réels.

▲ Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur intervenant dans les décisions de politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une vaste expérience des institutions de politique budgétaire.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle que des institutions et une gouvernance budgétaires solides peuvent jouer pour assurer la viabilité des finances publiques. Il se centre sur trois grands domaines en s'inspirant de l'expérience de nombreux pays : cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires.

Le cours expliquera en quoi une perspective à moyen terme en matière de budgétisation peut améliorer la discipline budgétaire et la maîtrise des dépenses, et abordera les conditions préalables à remplir pour que le dispositif mis en place produise les résultats escomptés. Le cours examinera par ailleurs les principales composantes d'un cadre budgétaire à moyen terme et les liens avec les règles budgétaires. Il comprend en particulier les principaux volets suivants :

- les différents types de règles budgétaires et leurs propriétés;
- les particularités de leur conception (par exemple choix des variables ciblées, clauses de sauvegarde, mécanisme de correction automatique, calendrier, questions de coordination entre les administrations centrale et infranationales);
- l'examen particulier des règles d'équilibre budgétaire structurel, comme celles qu'exige le Pacte budgétaire de l'UE (calcul, exécution).

De plus, le cours examine le rôle que peuvent jouer des conseils budgétaires indépendants dans le renforcement des résultats budgétaires en sensibilisant l'opinion publique et en renforçant la responsabilisation, tout en offrant aux pouvoirs publics une certaine marge de manœuvre.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire et expliquer les cadres budgétaires à moyen terme, les règles budgétaires et les conseils budgétaires, ainsi que leur rôle pour favoriser une politique budgétaire robuste en tirant les enseignements d'expériences internationales.
- Déterminer si les pays sont prêts à adopter des cadres budgétaires à moyen terme, des règles budgétaires et des conseils budgétaires, ainsi qu'à résoudre les problèmes de leur mise en œuvre.
- Appliquer les connaissances et les compétences acquises à des évaluations en groupe de cas réels.

▲ Institutions et discipline budgétaires (IDB)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une solide expérience de la politique budgétaire, des dossiers macroéconomiques ou de la budgétisation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle des institutions budgétaires dans la promotion de la discipline budgétaire. Il couvre des questions telles que les règles budgétaires et les cadres budgétaires à moyen terme, la budgétisation de haut en bas et à moyen terme, l'analyse des risques budgétaires et le rôle des parlements et des institutions budgétaires indépendantes.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer et décrire l'intérêt et l'importance des institutions budgétaires dans un cadre moderne de gestion des finances publiques.
- Analyser et évaluer des études de cas portant sur le développement d'institutions budgétaires.
- Évaluer les points forts et les faiblesses des institutions budgétaires de leur pays en les comparant à celles de la région.

▲ Politique et administration fiscales : théorie et pratique (PAFT)

Public visé : Hauts fonctionnaires des ministères des finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leurs ministres sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale. Parmi les tâches envisagées, on citera la réalisation d'évaluations et d'analyses de politique générale; la rédaction de notes de politique générale; la rédaction de textes de loi en matière fiscale; la gestion des principaux éléments de l'administration fiscale, tels que l'organisation, la planification stratégique, les technologies de l'information et les principales fonctions opérationnelles.

Qualifications requises : Les participants qui travaillent dans les domaines d'action des pouvoirs publics doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques et maîtriser le logiciel Microsoft Excel. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

Description du cours : Ce cours, offert par le Département des finances publiques du FMI, vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés à résoudre dans la

conception, l'administration et le suivi d'un système fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail les questions de pratique et de mise en œuvre en insistant particulièrement sur la région considérée. Les participants sont encouragés à partager leur expérience et à élaborer des stratégies destinées à améliorer les grands volets de leur système fiscal et de son administration. Le cours comprend des exposés et des ateliers. De manière plus précise, le cours :

- donne un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale — en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant les interactions;
- donne un aperçu des grandes questions de conception pour les principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises), et examine les différentes démarches de politique fiscale selon divers contextes économiques (par exemple les pays riches en ressources naturelles par opposition à d'autres);
- examine les questions d'organisation de l'administration fiscale, en s'inspirant de l'expérience de la région considérée et des autres pays;
- examine les défis de l'administration fiscale en général, et en particulier dans le cas des divers taxes et impôts qui forment un système fiscal moderne.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Résumer les principaux principes de conception de la politique fiscale et de leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale, en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales, en expliquant les interactions et en examinant comment ces principes peuvent varier selon différents contextes économiques (par exemple pays riches en ressources naturelles par opposition à d'autres).
- Définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple

l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises).

- Décrire et analyser les questions d'organisation de l'administration fiscale, ses principales fonctions et les principaux enjeux de sa réforme.
- Évaluer la politique et l'administration fiscales suivant différentes perspectives, notamment une approche globale, au niveau microéconomique (par source de recettes fiscales) et/ou par fonction (administration fiscale).

▲ Réforme de la gestion des finances publiques (RGFx) en ligne

Public visé : Tous les fonctionnaires, notamment ceux des agences de développement, sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse en particulier aux fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels. Il est aussi destiné aux fonctionnaires intervenant dans le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des finances publiques. La formation est conçue pour des participants qui ont déjà des connaissances de base des systèmes de gestion des finances publiques et s'appuie sur cette connaissance à un niveau intermédiaire.

Qualifications requises : Une connaissance de base des systèmes de gestion des finances publiques serait utile. Il est essentiel d'avoir accès à un ordinateur avec une connexion Internet fiable et équipé du navigateur Google Chrome, et d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel.

Description du cours : Ce cours en ligne, offert par le Département des finances publiques du FMI, donne une vue d'ensemble des systèmes et des institutions de gestion des finances publiques et du renforcement des capacités dans ce domaine dans les pays en développement et les pays émergents. Il s'intéresse aux questions de gestion des finances publiques du point de vue du FMI, de façon à favoriser la stabilité macroéconomique, la croissance économique et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Il couvre un large éventail de thèmes et traite de la gestion des finances publiques comme un système intégré et non pas comme un assemblage de spécialités. Il se concentre donc sur les priorités de la gestion des finances publiques, les objectifs de réforme et les risques de sa mise en œuvre. Il repose sur des approches conceptuelles et pratiques et fait appel à des activités concrètes.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Mettre en évidence les liens entre les composantes des systèmes de gestion des finances publiques et l'amélioration des résultats économiques et budgétaires.
- Analyser les différentes étapes du cycle de gestion des finances publiques en prenant en considération le contexte local et les institutions politiques.



- Élaborer un cadre budgétaire à moyen terme élémentaire, une structure de gestion de la trésorerie et les éléments fondamentaux de la gestion des investissements publics.
- Connaître les outils nécessaires pour gérer efficacement les risques budgétaires, les composantes de la transparence budgétaire et l'importance des rapports budgétaires fiables et du contrôle interne et externe.
- Décrire un moyen efficace d'enchaîner et de hiérarchiser les réformes de la gestion de finances publiques.

▲ Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances et d'autres ministères ou organismes publics intervenant dans la tarification des produits pétroliers ou dans la politique de subvention à ces produits.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe. Une maîtrise de Microsoft Excel est souhaitable.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine l'évolution récente de la problématique des subventions aux produits pétroliers, leur impact macroéconomique et leurs retombées environnementales et sociales. S'appuyant sur des études de cas nationales, le cours développe les principaux éléments de la réussite des réformes, y compris les mesures de compensation ciblées en faveur des couches de population à faible revenu lésées par la réduction des subventions. Le cours présente également des outils pour mesurer les subventions et évaluer l'impact sur la répartition du revenu, et les divers mécanismes de tarification pouvant aider à lisser la répercussion des cours internationaux sur les prix intérieurs tout en protégeant par ailleurs le budget. Les participants pourront être invités à faire des exposés sur différents aspects de l'expérience de leur pays dans la tarification des carburants et la réforme des subventions.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer les différents concepts des subventions énergétiques et leur mesure.
- Décrire les inconvénients des subventions énergétiques.
- Mettre en évidence les obstacles éventuels à une réforme des subventions aux produits pétroliers.
- Élaborer une stratégie de réforme adaptée qui tire les enseignements de l'expérience d'autres pays.
- Utiliser des outils adaptés pour mesurer les subventions aux produits pétroliers, estimer l'effet d'une réforme des produits pétroliers sur le bien-être des ménages afin d'éclairer l'élaboration des mesures de compensation, et guider le choix d'autres mécanismes de tarification des combustibles.

▲ Renforcement des institutions budgétaires (RIB)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des départements de gestion de la dette, des ministères de l'économie ou des services de planification financière des ministères sectoriels.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une solide expérience de la politique budgétaire, des dossiers macroéconomiques ou de la budgétisation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle des institutions budgétaires comme les cadres budgétaires à moyen terme, la budgétisation de haut en bas, la budgétisation à moyen terme, la gestion de trésorerie et de la dette, les institutions budgétaires indépendantes et le caractère exhaustif du budget, ainsi que leur importance pour la discipline budgétaire.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Expliquer et décrire l'intérêt et l'importance des institutions budgétaires dans un cadre moderne de gestion des finances publiques.
- Résumer, décrire et analyser les points forts et les faiblesses des institutions budgétaires de leur pays par rapport à des institutions régionales comparables.
- Décrire et résumer les questions et les choix qui entourent l'élaboration des lois sur la responsabilité budgétaire, les règles budgétaires et les institutions budgétaires indépendantes.
- Décrire, expliquer et analyser les principales techniques employées pour mesurer les risques budgétaires et les mesures à prendre, ainsi que les choix à faire pour gérer les risques budgétaires.
- Décrire et résumer les principales caractéristiques de la *Code de transparence des finances publiques* et du cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics (EGIP) du FMI.

▲ Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (RBR)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des finances, du Trésor, des organismes de gestion de la dette, des ministères de l'économie, des autorités comptables ou des cellules de planification financière des ministères dépensiers.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience solide de la politique budgétaire, de la macroéconomie, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion du Trésor ou de la budgétisation.

Description du cours : Ce cours, animé par le Département des finances publiques du FMI, examine le rôle des institutions budgétaires dans l'identification et la gestion des risques budgétaires. Il

analyse notamment les principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux comprendre le type et l'ampleur des risques auxquels ils sont confrontés, ainsi que la probabilité qu'ils surviennent. Il examine comment les pouvoirs publics peuvent mettre en place les dispositifs institutionnels nécessaires pour atténuer les risques qu'ils rencontrent, et dans quelle mesure on peut, en identifiant et en quantifiant les risques, contribuer à favoriser une transparence budgétaire. Le cours donnera également l'occasion d'examiner le *Code de transparence des finances publiques*, l'*Évaluation de la transparence des finances publiques* et le *Manuel sur la transparence des finances publiques*, ainsi que les recherches réalisées récemment par le FMI sur l'identification et la gestion des risques budgétaires.

Objectifs du cours : Après avoir achevé ce cours, les participants devraient pouvoir :

- Décrire, expliquer et illustrer les principaux risques budgétaires et engagements conditionnels qui interviennent dans la formulation des politiques budgétaires.
- Décrire le rôle des principales institutions budgétaires dans la gestion des risques budgétaires.
- Cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté.
- Hiérarchiser et évaluer l'importance de chaque type de risque budgétaire.
- Calculer l'impact des principaux risques macroéconomiques et des autres risques budgétaires.
- Préparer un état des risques budgétaires couvrant les principaux risques budgétaires.

Directives en matière de sélection et parrainage

Les processus de sélection donnent la priorité aux candidats dont l'activité professionnelle se rapporte directement aux sujets abordés. Les cours qui se déroulent au siège et dans nos centres et programmes régionaux de formation s'adressent plutôt aux fonctionnaires de ministères des finances, de l'économie ou du plan, ainsi que des banques centrales et des bureaux des statistiques. S'agissant des cours sur les statistiques macroéconomiques, la priorité est donnée aux statisticiens. **Le FMI ne peut pas donner suite aux demandes d'admission de candidats employés par des entreprises ou des institutions non gouvernementales (banques commerciales, universités ou syndicats, par exemple).**

Tous les candidats doivent soumettre un formulaire d'inscription valide qui certifie qu'ils sont approuvés officiellement par l'organisme qui les parraine et qu'ils ont reçu l'approbation pour représenter cet organisme. Les organismes publics doivent s'abstenir de présenter ou de parrainer des candidats qui ne répondent pas aux critères de formation ou d'utilité professionnelle, ou qui ne maîtrisent pas la langue dans laquelle le cours est dispensé (ou interprété, le cas échéant).

L'organisme qui parraine un candidat est tenu de certifier que, pendant la durée du cours, le candidat, s'il est admis, bénéficiera d'un congé avec traitement normal, ne sera chargé d'aucune autre fonction ou mission, et qu'à son retour, il occupera le même poste ou un poste comportant au moins les mêmes responsabilités.

Critères d'admissibilité concernant les candidats ayant déjà suivi des cours

Étant donné la forte demande de formation, la participation antérieure à d'autres cours est prise en compte dans l'examen des candidatures pour les formations sur place :

- les personnes ayant participé à des cours organisés au siège du FMI (HQ) doivent généralement attendre deux ans avant de pouvoir se porter candidats à un autre cours au siège;

- les participants à un cours dispensé dans un centre ou programme de formation ne sont généralement pas autorisés à suivre le même cours dans un autre centre ou programme.

Candidats autofinancés

Si leur candidature est acceptée, les candidats d'organismes internationaux, de pays avancés de la région ou du personnel local des bureaux des représentants résidents du FMI, qui demandent à participer à un cours offert dans nos centres ou programmes régionaux de formation, auront le statut de participants autofinancés. Ils auront accès au même contenu et aux mêmes activités, mais tous les coûts connexes (frais de logement et de déplacement et allocations journalières) doivent être pris en charge par l'organisme qui les parraine.

Directives en matière de sélection pour la formation en ligne

Les cours en ligne sont offerts à titre gracieux et sont accessibles à tous les fonctionnaires des pays membres du FMI, et il n'y a aucune restriction quant au nombre de personnes qui peuvent y participer.



Thèmes des cours

Le tableau des thèmes couverts offre un aperçu des cours classés selon neuf grands domaines. Cette ventilation aidera les participants potentiels à trouver les sujets qui pourraient les intéresser.

Dépt. ¹	Thème/Intitulé du cours
POLITIQUES RELATIVES AU SECTEUR FINANCIER	
IDC	Analyse des marchés financiers (AMFx)
MCM	Contrôle bancaire basé sur les risques (CBR)
IDC	Développement financier et inclusion financière (DFIF)
MCM	Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (ECB)
IDC	Marchés et instruments financiers (MIF)
IDC	Politiques relatives au secteur financier (PSF)
MCM	Questions actuelles liées à la réglementation et au contrôle des banques (RCB)
MCM	Questions liées à l'évolution du dispositif de réglementation financière (DRF)
MCM	Restructuration et résolution des banques (RRB)
IDC	Surveillance du secteur financier (SSF)
MCM	Tests de résistance macroéconomiques (TRM)
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	
IDC	Analyse de viabilité de la dette (AVDx)
IDC	Analyse des politiques budgétaires (APB)
IDC	Cadres budgétaires (CB)
IDC	Viabilité budgétaire (VB)
IDC	Viabilité et gestion de la dette dans les pays à faible revenu (VGPx)
ANALYSE MACROÉCONOMIQUE GÉNÉRALE	
IDC	Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)
MCM	Analyse des risques macrofinanciers systémiques (ARMS)

Dépt. ¹	Thème/Intitulé du cours
IDC	Analyses et prévisions macroéconomiques (APM)
IDC	Diagnostics macroéconomiques (DM)
IDC	Diagnostics macroéconomiques (DMx)
IDC	Prévision macroéconomique (PMx)
IDC	Programmation et politiques financières (PPF)
IDC	Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (PPF.1x)
IDC	Programmation et politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (PPF.2x)

QUESTIONS JURIDIQUES

LEG	Aspects juridiques de la stabilité monétaire et financière (AJS)
LEG	Aspects juridiques des institutions financières internationales (AJIF)
LEG	Atelier sur l'insolvabilité des entreprises et des ménages (IEM)
LEG	Cadre légal des banques centrales et du secteur financier (CLBF)
LEG	Mise en application des normes internationales de LBC/FT (LBC)
LEG	Questions actuelles liées à l'élaboration du droit fiscal intéressant le Moyen-Orient (DFM)
LEG	Questions liées au droit budgétaire et à la gouvernance (DFG)

STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

STA	Bilans et comptes d'accumulation (BCA)
STA	Comptes nationaux trimestriels (CNT)
STA	Établissement des statistiques de la balance des paiements (SBP)
STA	Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IAE)
STA	Indicateurs de solidité financière (ISF)
STA	Indices de prix de l'immobilier résidentiel (IPIR)

Dépt. ¹	Thème/Intitulé du cours
STA	Normes internationales de données dans les plates-formes OpenData nationales (NID)
STA	Statistiques de finances publiques (SFP)
STA	Statistiques de la dette du secteur public (SDP)
STA	Statistiques de la dette extérieure (SDE)
STA	Statistiques de position transfrontalière (SPT)
STA	Statistiques des prix (SP)
STA	Statistiques monétaires et financières — Cours avancé (SMF-A)
STA	Statistiques monétaires et financières — Cours d'introduction (SMF-I)
STA	Statistiques sur les titres de dette (STD)

POLITIQUES MONÉTAIRES, DE CHANGE ET DU COMPTE DE CAPITAL

IDC	Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (AMPM)
IDC	Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (APM)
IDC	Politique de change (PC)
IDC	Politique monétaire (PM)

ÉVALUATIONS DES SAUVEGARDES

FIN	Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (ESBC)
-----	---

COURS SPÉCIALISÉS

IDC	Croissance inclusive (CI)
IDC	Diagnostic des vulnérabilités (DV)
IDC	Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR)
IDC	Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPRx)
IDC	Problématique économique de l'intégration régionale (PEI)
IDC	Réforme des subventions énergétiques (RSEx)

QUESTIONS SPÉCIALISÉES DE FINANCES PUBLIQUES

FAD	Analyse et prévision budgétaires (APB)
FAD	Cadres budgétaires à moyen terme, règles budgétaires et conseils budgétaires : options pour assurer la viabilité des finances publiques (CBMT)
FAD	Institutions et discipline budgétaires (IDB)
FAD	Politique et administration fiscales : théorie et pratique (PAFT)
FAD	Réforme de la gestion des finances publiques (RGFx)
FAD	Réforme des subventions aux produits pétroliers (RSP)
FAD	Renforcement des institutions budgétaires (RIB)
FAD	Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (RBR)

¹Sigles et abréviations des différents départements du FMI : Département des finances publiques (FAD); Département financier (FIN); Institut pour le développement des capacités (IDC); Département juridique (LEG); Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM); Département des statistiques (STA).



INSTITUT DU FMI 
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

INTERNATIONAL MONETARY FUND
700 19th Street, NW
WASHINGTON, DC 20431
U.S.A.

COURRIEL : ICDINFO@IMF.ORG
WEB : WWW.IMF.ORG/CAPACITYDEVELOPMENT
RÉSEAUX SOCIAUX : #IMFCAPDEV